numéro 143 28/07/06 11:41 Page 1

2006
septembre

Bulletin de liaison

société d'ergonomie de langue française

numéro 143

Société d'Ergonomie de Langue Française

SOMMAIRE

Éditorial p.3

Vie de la SELF

- Rapport d'activité de la SELF p.4
- Rapport financier 2005-2006 et budget prévisionnel 2006-2007 p.18
- Projet d'activité 2006-2007 p.22
- Brèves des réunions du CA des 13 juin et 20 juillet 2006 p.26

Histoire en ergonomie

- Entretien avec avec James Carpentier p.10

Rencontre avec l'Ergonomie

- Entretien avec Christian Lascaux p.39

Manifestations à caractère scientifique

- Symposium "Activity Theories for Work Analysis and Design" p.47
- Journée IMdR/SELF "Conception et maîtrise des risques" p.47
- 41ème Congrès de la SELF - *Programme scientifique* p.48

Publications p.50

EDITORIAL

De la vie de la SELF...

Lors de son bilan de fin d'année 05-06, le CA a évoqué plusieurs problèmes qui, bien qu'ils remontent déjà à plusieurs années, n'en sont pas moins inquiétants, à la fois parce qu'ils pourraient témoigner d'un essoufflement de notre société, et aussi parce que leurs causes sont multiples et non évidentes, et leur résolution non immédiate ni directe.
Tout d'abord une baisse significative de nos adhérents (de l'ordre de 10% en 5 ans), qui, bien qu'elle ne soit pas dramatique, doit nous interpeller. Sans que cela soit une consolation, il faut noter que cette tendance existe dans toutes les sociétés d'ergonomie à travers le monde, ce qui en fait depuis plusieurs années un sujet de préoccupation au sein de l'IEA. Les réflexions et le recueil d'expérience des différentes sociétés, coordonnées dans plusieurs groupes de travail au sein du Conseil de l'IEA, devraient pouvoir servir de base à des réflexions et amorces de solutions dans chacune des sociétés. Mais nous devons pouvoir affronter cette question et trouver, aux différents niveaux, des pistes de solution.

Ensuite, et cela découle directement du point précèdent, nos ressources, bien qu'elles permettent à la SELF de gérer le fonctionnement «courant», ne sont pas suffisantes pour inscrire des actions orientées, par exemple, soutien aux pays en voie de développement industriel, développement de la communication, action de «marketing» associée à un événement particulier, etc. Peut-être faudrait-il encourager, ou renouveler, des formes de mécénat comme celles des «membres institutionnels» ?

Enfin, il apparaît de plus en difficile de trouver des collègues qui acceptent de s'investir en tant qu'administrateurs dans notre société, ce qui est compréhensible compte tenu des multiples charges de chacun, de la densification et de l'intensification du travail, mais qui pose le problème du renouvellement des administrateurs, du fonctionnement de notre société, et à terme de sa viabilité.

Ces remarques n'ont pas pour but de nous rendre moroses et nous décourager, mais au contraire de nous mobiliser ensemble pour que, ayant mieux diagnostiqué les problèmes, nous puissions y apporter les remèdes appropriés. Pour cela, il apparaît que nous avons besoin de réfléchir et d'agir ensemble, dans un cadre international bien sûr, toujours attentif à la francophonie (notre premier cadre linguistique, culturel et associatif !), et à l'Europe, mais aussi dans un cadre national peut être à redéfinir.

C'est ce à quoi nous vous invitons lors de l'Assemblée Générale de Caen : venez apporter vos idées, vos propositions, vos questions.

Bien à vous,

Michel Neboit

Directeur de la publica tion
Michel NEBOIT

Rédactrice en chef
Valérie PUEYO-VÉNÉZIA
Tél.: 01 45 92 69 85 - Fax: 01 45 92 69 97
email : pueyo.venezia@wanadoo.fr

L'er gonomie par ceux qui la font
Tahar Hakim BENCHEKROUN & Sandrine GUYOT

Rencontr e avec l'er gonomie
Bernard DUGUÉ

Histoir e de l'er gonomie
Annie DROUIN & Michel POTTIER

Enseignement et Formation en Er gonomie
Cecilia DE LAGARZA

Écho des Recherches en Er gonomie
Catherine DELGOULET

Ergonomie dans le monde
Damien HUYGHE & Michel NEBOIT

Actualité des institutions et associations - Manifestation à caractèr e scientifique - Of fre d'em ploi - Publications
Véronique TURBET DELOF

Création et maquette
Elodie BARDON

Flashage, Impression
G.N. Impressions, Toulouse
(06 30 31 64 32)

Adresser la correspondance à :
Véronique TURBET DELOF
Maison de la Recherche
5 allées Antonio Machado
F-31058 Toulouse Cedex 9
Tél.: 05 61 50 35 23 - Fax: 05 61 50 35 33
e-mail: turbet@univ-tlse2.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SELF 2005-2006

Pour ce rapport d'activité annuel seront présentés, après un rappel de la composition de l'équipe du CA élargie, le bilan moral, puis le bilan financier.

L'équipe

Le projet d'activité adopté à l'AG de St Denis de la Réunion a été mené et coordonné par le conseil d'administration et le bureau (mis en place suite aux élections de l'an dernier), ainsi que des délégués ou présidents de commissions, qui formaient donc l'équipe suivante :

Le bureau

Michel Neboit : Président, délégué auprès de l'IEA
Tchibara Aletcheredji : Vice-président chargé des affaires internationales,
Gérard Vallery : Vice président chargé des affaires nationales, délégué aux congrès,
Corinne Gaudart : Secrétaire Générale,
Alain Kerguelen : Trésorier.

Les autres administrateurs

Hakim Benchekroun : Président de la commission Ergonomie en Nord Afrique,
Cécilia De La Garza . déléguée à l'Enseignement et à la formation, déléguée auprès du CE2,
Jean-Pierre Léchevin : Président de la commission « Prévention des Risques Professionnels »,
Marie-Christine Le Port : déléguée à ARTEE, déléguée aux revues,
Christophe Mundutéguy : délégué aux candidatures,
Valérie Pueyo : rédactrice en chef du bulletin, chargée des relations avec les associations,
Yves Roquelaure.

Les délégués et présidents de commission (non administrateurs)

Les administrateurs ont réalisé différentes tâches au cours de l'année, mais ils ne sont pas les seuls à œuvrer à la vie de la SELF. Plusieurs membres non élus se sont vus confier des responsabilités par le CA :
Pascal Béguin : délégué auprès de l'IEA,
François Jeffroy : délégué au projet Archives et Films sur l'histoire de l'ergonomie francophone,
Alexandre Morais : Président de la commission Afrique Subsaharienne,
Michel Pottier : Président de la commission Histoire.

Pour mieux les associer aux travaux du CA, les délégués et présidents de commission non administrateurs sont régulièrement invités aux reunions du CA, et reçoivent donc les ordres du jour et les PV approuvés et peuvent ainsi participer aux débats.

Le secrétariat permanent

Le secrétariat permanent de la SELF, assuré par Véronique Turbet Delof, a un rôle important dans le fonctionnement de la SELF. Parmi les différentes tâches réalisées, citons notamment : la gestion des demandes d'adhésion des étudiants et des membres correspondants, la diffusion de l'appel à cotisation, la réception et l'enregistrement des cotisations, l'émission des reçus, la préparation et l'expédition des notifications et des bulletins de vote. Avec la collaboration d'Alain Kerguelen, Véronique Turbet Delof effectue la mise à jour du fichier des membres et assure la mise à jour de l'annuaire de la SELF. Elle a continué à jouer un rôle central dans l'élaboration du Bulletin de liaison, avec la préparation de certaines rubriques, la mise en page de l'ensemble, la coordination des liaisons avec l'imprimeur (vérification des épreuves) et le routeur (fourniture des jeux d'étiquettes).

Le secrétariat constitue un appui considérable dans la mise en œuvre des tâches quotidiennes, parfois peu visibles mais nécessaires, ainsi que dans le développement actuel de l'activité de la SELF.

Ce rapport rend donc compte du travail de toute l'équipe, en plus de celui des membres qui ont accepté à des titres divers de contribuer à la vie de notre association.

Le bilan

Le bilan moral est présenté sous les trois rubriques habituelles :
- Affaires nationales,
- Affaires internationales,
- Fonctionnement de la SELF.

Au début de chaque rubrique principale, sont rappelés les objectifs visés prévus et annoncés en fin d'exercice précédent

I- AFFAIRES NATIONALES
(coordinateur : Gérard Vallery, Vice-Président)

I-1 Action SELF au plan national *(Gérard Valléry et Michel Neboit)*

Projet d'activité 2005-2006, rappel
- *Achever de rédiger le document de cadrage de la politique SELF au plan national explicitant les orientations et actions, les priorités, les moyens associés, ainsi que les modes de coopération envisagés avec les autres acteurs du développement de l'ergonomie.*

Plutôt qu'un document de cadrage, le CA a préféré traiter les questions de politiques nationales en fonction des priorités des actions engagées.

I-2 Relations avec les associations *(Valérie Pueyo, Jean-Pierre Léchevin et Cecilia De La Garza)*

Projet d'activité 2005-2006, rappel
- *Réactiver les contacts avec les associations ayant des objectifs communs avec la SELF afin de définir des actions communes ;*
- *Tenir à jour un répertoire de ces associations ;*
- *Envisager la mise en œuvre d'actions spécifiques et ciblées selon les catégories disciplinaires ou professionnelles contactées.*

Cette année plusieurs initiatives ont été continuées ou engagées dans ce domaine, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des associations pour présenter les objectifs et actions de la SELF, et définir, ou redéfinir des liens de collaboration possibles.

En santé au travail, une collaboration avec deux associations (AFTIM - Association Française des Techniciens et Ingénieurs de Sécurité et de Médecins du travail) et la FFST (Fédération Française de Santé au Travail) se poursuit avec la co-construction d'un colloque (cf. travaux de la commission PRP).

Suite à une invitation du Président du SNCE (Syndicat National des Consultants en Ergonomie), Jean-Luc Reinero, une réunion d'échanges a eu lieu, réunissant Michel Neboit et Gérard Vallery (pour la SELF), Francis Six (pour le CE2-Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie), et Damien Huygue (pour ARTEE). A la suite de cette rencontre, le constat commun a été fait, qu'il existe une convergence d'objectifs et une demande de synergie qui se sont concrétisées lors de cette rencontre. Trois sujets ont été évoqués plus particulièrement : la formation des ergonomes, la reconnaissance du titre d'ergonome, les difficultés/enjeux d'une meilleure visibilité institutionnelle et professionnelle de l'ergonomie et du métier d'ergonome. Il ressort une nécessité de mieux faire connaître l'ergonomie, et de mieux profiter de ce besoin de synergie pour mettre en œuvre des projets communs. Le CA poursuivra sa réflexion pour envisager des suites compatibles avec la mission de la SELF.

Le Président de l'ImdR-SdF (Institut de maîtrise des Risques et de la Sûreté de Fonctionnement), Guy Planchette, a sollicité la SELF pour envisager des échanges entre ingénierie en maîtrise des risques et ergonomie. L'ImdR est fondamentalement «Sciences pour l'Ingénieur» mais très intéressé par les facteurs humains. Michel Neboit et Cecilia De La Garza ont participé à une réunion de travail. Nos deux sociétés sont tombées d'ac-

cord sur l'importance, pour l'ergonomie, de mieux connaître les questionnements de l'ingénierie en maîtrise des risques en matière de facteurs humains, et l'importance pour l'ingénierie, de mieux connaître l'apport potentiel de l'ergonomie dans le domaine de la gestion/maîtrise des risques. L'intérêt est alors de mieux faire connaître l'ergonomie, profiter de cette occasion pour développer l'ergonomie et des contacts avec cette association d'ingénierie. A cette fin, ont été envisagés : des invitations mutuelles à nos congrès respectifs, des groupes de travail en commun, et dans un premier temps, l'organisation d'une journée commune en janvier 2007 dont l'organisation est en gestation.
Enfin, pour augmenter la visibilité des associations, une rencontre des associations aura lieu dans le cadre du 41ème congrès de la SELF (Caen) en lien avec le collège des enseignants-chercheurs en ergonomie (CE2).

I-3 Enseignement et formation en ergonomie *(Cecilia De La Garza)*

Projet d'activité 2005-2006, rappel

- *Approfondir la réflexion sur l'enseignement et la formation engagée lors du colloque SELF de 2002 ;*
- *Consolider les relations entre le CA de la SELF et le Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie ;*
- *Dans ce cadre, participer à la réflexion sur les impacts de la réforme « LMD » sur l'enseignement de l'ergonomie et en tirer une ligne d'action auprès du Ministère ;*
- *Participer aux travaux de l'IEA sur le sujet.*

Le CA a cherché à consolider les relations entre le CA de la SELF et le Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie autour des actions suivantes :

- La réalisation d'un premier bilan national sur les formations en Ergonomie niveau Master 2 ;
- Un travail est en cours avec des étudiantes de Master 1, encadrées par Sophie Prunier et Pierre Falzon : analyse du contenu des formations par rapport aux critères Hetpep et un texte de l'IEA «Core competencies in ergonomics» ; il s'agit également de partir du contenu réel des formations afin d'établir un «modèle» de ce que l'on doit trouver dans une formation en ergonomie ;
- Une participation aux travaux de l'IEA sur le sujet se poursuit ;
- Un site du CE2 est en cours de construction, qui prévoit un lien avec le site de la SELF afin de fournir de l'information aux étudiants, entre autres.

I-4 Commission Prévention des Risques Professionnels *(Jean-Pierre Léchevin)*

Projet d'activité 2005-2006, rappel

- *Continuer à animer le réseau d'échange entre les membres concernés par la prévention des risques professionnels ;*
- *Faire un bilan de la mise en place des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, du point de vue de l'ergonomie ;*
- *Poursuivre le développement des relations avec les partenaires sociaux et les autres associations concernées par la thématique ;*
- *Présenter la position de la SELF dans les manifestations dans le champ de la prévention des risques professionnels en impliquant les membres SELF des régions concernées.*

Nous poursuivons l'élaboration du point de vue de la SELF sur le thème Santé et travail en s'appuyant sur la richesse de l'expérience de ces membres dans les régions. Structurer et favoriser des expérimentations innovantes des pratiques en santé et travail et participer à l'élaboration des critères d'évaluation (des ergonomes d'abord), réfléchir aux limites de la pratique et positionnement pour mieux s'articuler avec les autres métiers ou disciplines, sont les objectifs visés.

Nous poursuivons notre présence sur les lieux d'échanges en couvrant la diversité des partenaires, en étant à l'initiative de manifestations, de débats, en gérant un réseau de nos membres (retour d'expériences régionales, en facilitant les échanges de questionnement). La commission PRP s'est réunie une fois par trimestre et a organisé une journée sur une initiative nationale.

Différentes actions visant à faire connaître la position de la SELF ont été menées dans la période écoulée :

- La commission PRP SELF s'est réunie trois fois dans l'année. En s'appuyant sur nos moyens, elle a été attentive à l'articulation et à la cohérence de nos interventions dans les différents temps de l'année et a travaillé à leur élaboration.
- Animation d'une table ronde au congrès de médecine du travail par Alain Garrigou : "Travailler en pluridisciplinarité. Qu'en est-il en 2006 ?" avec présentation d'un point de vue discuté dans la commission.
- Préparation d'une table ronde au congrès de la SELF de Caen de septembre "Retour d'expériences pluridisciplinaires en santé et sécurité au travail". La table ronde permettra de présenter un point de vue de la SELF sur la pluridisciplinarité et à des praticiens et chercheurs de présenter leurs réflexions issues de pratiques.
- Une initiative pluridisciplinaire est en cours d'élaboration avec la préparation du colloque du 8 décembre 2006 avec l'AFTIM (Association Française des Techniciens, Ingénieurs de Sécurité et Médecins du travail) et la FFST (Fédération Française de Santé au Travail). Le colloque permettra des échanges et un débat autour la mise en œuvre de la pluridisciplinarité. Cet échange sur les repères et pratiques concerne tous les acteurs de la prévention qu'ils soient ou non habilités IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels). L'intérêt pour les participants est de clarifier leur rôle au sein de la démarche pluridisciplinaire et de travailler sur des perspectives communes : pour les associations professionnelles ou scientifiques, le colloque sera l'occasion de préciser leurs points de vue et d'en rendre compte aux institutions et partenaires sociaux. La plaquette du colloque est téléchargeable sur le site de la SELF.
- Conférence sur l'apport de l'ergonomie à l'évaluation des risques au salon PREVENTICA 2006 en mars à Marseille avec tenue d'un stand en s'appuyant sur un réseau d'ergonome local. Le partenariat mis en place entre les organisateurs et la SELF se poursuit. La conférence a regroupé quelques 230 personnes (40 % de préventeurs, un tiers de médecins et infirmières du travail et un tiers de consultants, membres élus des CHSCT, membres des institutions, étudiants et responsables d'entreprise). L'ergonomie est un thème à part entière du salon, mais elle est classiquement ramenée au confort des espaces de travail. Constat récurrent qui indique les efforts à fournir pour structurer l'image de notre métier, rendre plus compréhensible notre position transversale entre les généralistes (les préventeurs, les ingénieurs sécurité,...) et les spécialistes des risques (incendie, levage,...). Sur le stand, il y a eu beaucoup de passages, avec des questions sur l'ergonomie et la SELF ou des manifestations d'intérêt pour devenir adhérent et participer aux activités. On notera la fréquentation d'étudiants questionnant sur les débouchés, ainsi que des salariés recherchant une formation en ergonomie, des médecins du travail notamment. Les fiches de présentation du congrès SELF de Caen ont été bien diffusées.

I-5 Commission Histoire *(Michel Pottier)*

Projet d'activité 2005-2006, rappel

- Mises en forme et publications régulières d'extraits d'entretiens dans le Bulletin de Liaison de la SELF ;
- Poursuivre le travail d'inventaire et de classement des archives ;
- Faire appel à d'autres historiens pour exploiter les documents ;
- Assurer le suivi de la recherche (DEA en histoire contemporaine) ;
- Achever la constitution du Comité de parrainage destiné à soutenir le projet de film sur l'Histoire de l'ergonomie, et continuer la recherche d'aides financières ;
- Renforcer la Commission Histoire.

De nouveaux extraits d'entretiens ont été revus et publiés dans le Bulletin de Liaison en 2005-2006 :

- Septembre 2005 : Hugues Monod
- Décembre 2005 : Simon Bouisset
- Mars 2006 : Mauricette Feuillas
- Juin 2006 : Jean-François Caillard

En juillet 2005, les entretiens audiovisuels de James Carpentier et Alain Berthoz ont été réalisés et sont en cours de montage par Christian Lascaux.
La collaboration engagée avec Yannick Marec, Professeur d'histoire à l'université de Rouen, s'est concrétisée par un premier inventaire des archives de la SELF réalisé par un étudiant en histoire qui a obtenu un master 2 en septembre 2005 avec mention bien. Malheureusement ce travail est incomplet et doit être poursuivi.
Dans ce but nous avons consulté Madame Charmasson conservateur en chef des archives nationales, chercheur au centre de recherche de l'histoire des sciences et des techniques.
Celle-ci se propose de centraliser et classer l'ensemble des archives de l'ergonomie francophone actuellement dispersées sur quatre pôles géographiques.
Par ailleurs, Yves Cohen, Directeur des Hautes Etudes en Sciences Sociales s'est mis en relation avec Benjamin Thierry, Professeur d'histoire au Lycée Charles de Gaulle à Compiègne et titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine. Celui-ci souhaite entamer une thèse sur l'histoire de l'ergonomie.
Yves Cohen tente de recruter d'autres étudiants à encadrer pour commencer l'histoire de l'anthropotechnologie.
De nouveaux contacts ont été pris par Annie Drouin avec Michel Pigenet, Professeur d'histoire contemporaine à Paris I pour susciter des candidatures de doctorants.
Les entretiens audiovisuels de James Carpentier (Luxembourg) et Alain Berthoz (Collège de France) ont été réalisés par Christian Lascaux et Michel Pottier. Un film de long métrage est en cours de réalisation grâce à un premier financement du ministère du travail grandement facilité par l'existence d'un comité de parrainage soutenant cette initiative.
La rubrique histoire de l'ergonomie du bulletin de liaison continue d'être alimentée par la publication régulière d'extraits d'entretiens en commençant par les anciens présidents et fondateurs de la SELF.
Enfin, Hugues Monod s'est proposé pour participer au travail de la commission.

I-6 Relations avec les revues *(Marie-Christine Le Port)*

Projet d'activité 2005-2006

- *Assurer le suivi de la politique éditoriale de la revue @ctivités notamment en participant au comité de rédaction de la revue, et consolider le partenariat financier avec l'ARPACT qui édite la revue ;*
- *Assurer les relations avec les revues, notamment Le Travail Humain ;*
- *Achever la réalisation du document de cadrage avec les revues ;*
- *Réactiver les relations avec le Travail humain et sa nouvelle Direction ;*
- *Développer les relations avec les autres revues du domaine dans ce cadre.*

Par décision du CA du 25 Octobre Marie-Christine Leport est nommée déléguée aux revues, en remplacement de Xénophon Vaxevanoglou qui achevait son mandat.
En ce qui concerne la revue @ctivités, la revue est dorénavant analysée par l'INIST/CNRS et indexée dans les deux bases de données : Pascal (Sciences de l'Homme et de la Société) et Francis (Sciences Pour l'Ingénieur). Elle est donc qualifiante pour la section 16 du CNU. De plus, la revue a été re-soumise pour indexation à Psychinfo. Enfin la revue a reçu le soutien de l'IEA.
Le comité de rédaction de la revue a été partiellement renouvelé. Il est aujourd'hui composé de 17 personnes afin de mieux intégrer en son sein la diversité des positionnements scientifiques ou pratiques dont elle veut se faire écho.
Une «journée @ctivités» (autour d'une question scientifique) sera organisée en 2007.
Les relations avec le Travail Humain et sa direction restent à construire. Il en est de même avec les autres revues du domaine.

II- AFFAIRES INTERNATIONALES
(coordinateur : Tchibara Aletcheredji, Vice-Président)

II-1 Collaboration avec les acteurs du développement de l'ergonomie dans les pays de la francophonie *(Tchibara Aletcheredji et Michel Neboit)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Assurer l'animation du réseau défini après les réunions de Genève et de Nancy*
- *Préparer la troisième rencontre, et faire le bilan comparatif entre les sociétés, comme prévu ;*
- *Proposer les modalités d'échanges avec les sociétés francophones (rencontres périodiques, organisation de manifestations conjointes, etc.) ;*
- *Mettre en place des relations avec les institutions en charge de la francophonie (DGLF, OIF…).*

Dans la continuité des réunions de Genève en septembre 2004 et de Nancy en mai 2005, une réunion des sociétés francophones d'ergonomie devrait se tenir en juillet 2006 en marge du congrès de l'IEA à Maastricht et/ou de la SELF en septembre à Caen. Des problèmes de disponibilité n'ont pas permis de coordonner efficacement la préparation de cette nouvelle rencontre. Deux études réalisées l'une par la BES et l'autre par Petra BREEDVELD et Jan DUL ont néanmoins été diffusées aux membres du réseau pour leur servir de guide dans la collecte des informations qui alimenteront ces échanges. Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2005 servira de base à l'information transmise par la SELF aux autres sociétés.

II-2 Echanges autour de la thématique de l'ergonomie «centrée sur l'activité» *(Tchibara Aletcheredji, Pascal Béguin et Michel Neboit)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Soutenir les deux délégués IEA dans l'organisation du symposium «Activity at work» dans le cadre du Congrès 2006 de l'IEA à Maastricht ;*
- *Solliciter d'autres contributeurs à la production de textes sur le thème : «Ergonomie de l'activité et francophonie : héritages, réalités, perspective» ;*
- *Assurer un large diffusion auprès des membres, recueillir les réactions et susciter un débat.*

Afin de nourrir les échanges sur cette thématique au sein de notre communauté, les textes rédigés l'année dernière par cinq personnalités sur le thème « Ergonomie de l'activité et francophonie : héritages, réalités, perspectives » ont fait l'objet d'un résumé diffusé dans le bulletin de la SELF. Les mêmes textes ont été publiés en intégralité sur le site de la SELF.
L'ergonomie «centrée sur l'activité» faisant l'objet d'un grand intérêt sur le plan international (cf. le symposium qui lui sera consacré en juillet prochain lors du congrès de l'IEA à Maastricht, infra), il conviendrait de trouver des moyens de mobiliser plus efficacement notre communauté autour de ce thème qui constitue à la fois l'un des fondements majeurs de nos pratiques professionnelles de même qu'un support d'échange et une complémentarité avec les pratiques de l'ergonomie dans d'autres pays.

II-3 Développement de l'ergonomie dans les pays en voie de développement industriel *(Tchibara Aletcheredji)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Développer, avec les commissions Afrique, l'enseignement de l'anthropotechnologie. Accompagner les commissions dans les négociations avec les partenaires potentiels.*

La réflexion sur la relance de l'enseignement de l'Anthropotechnologie a été amorcée dans le cadre de la Commission Afrique subsaharienne mais elle n'a, pour l'instant, pas donné lieu à des contacts avec les partenaires susceptibles d'intégrer cet enseignement dans leurs dispositifs de formation.
Une session sur les transferts de technologie s'est déroulée en septembre 2005 à Saint-Denis de la Réunion dans le cadre du 40ème congrès de la SELF. Elle a été coordonnée par le vice-président aux affaires internationales avec la collaboration des deux commissions Afrique. Elle a vu la participation de deux invités du Bénin et de la Tunisie et a contribué à renforcer les relations avec les acteurs de l'ergonomie en Afrique.
Cette action des commissions Afrique jouit d'une attention particulière de la part de l'IEA.

II-4 Commission Ergonomie en Afrique Subsaharienne *(Alexandre Morais)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Rechercher des financements des projets à partir des pays demandeurs d'actions pilotes ;*
- *Soutenir et accompagner une actions de formation dans le cadre d'une intervention pilote sur le terrain ;*
- *Poursuivre la veille (ergonomique, sociale , anthro - pologique ; etc…) en Afrique subsaharienne ;*
- *Poursuivre les échanges et l'animation de réseaux de partenaires ;*
- *Production de documents présentant les activités de la commission.*

Outre la collaboration à la session Ergonomie et transferts de technologies dans le cadre du congrès tenu à Saint-Denis de la Réunion, la Commission Afrique Subsaharienne a procédé à la définition des objectifs opérationnels ainsi qu'à la consolidation de son réseau de partenariat aussi bien en France qu'en Afrique. Elle a également continué son activité de veille (ergonomique, sociale, anthropologique, etc.) en Afrique subsaharienne.

Afin de conforter sa lisibilité vis-à-vis de ses partenaires, elle a en outre poursuivi la production d'un document présentant ses activités ainsi que la rédaction d'une charte. C'est également dans ce cadre que deux de ses membres ont collaboré à un ouvrage collectif avec un article intitulé «Enjeux et développement de l'analyse du travail en Afrique subsaharienne».

L'action phare de la Commission a consisté cette année en une mission effectuée au Bénin du 21 au 28 janvier 2006 par Alexandre MORAIS et Tchibara ALETCHEREDJI, respectivement président et vice-président. Organisée en partenariat avec la Direction de la Santé au Travail du Bénin, cette mission avait pour objectif de permettre à la Commission de présenter la SELF et l'approche ergonomique à nos interlocuteurs béninois et d'examiner avec eux et dans différents domaines les besoins auxquels l'ergonomie peut contribuer à apporter une réponse. Cette mission a ainsi permis de rencontrer :

- des institutionnels : le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ainsi que le Directeur Général du Travail
- des institutions de formation : l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM) - qui forme, entre autres les inspecteurs du travail - et l'Unité de Recherche en Santé au Travail de la Faculté des Sciences de la Santé
- des entreprises : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la SOciété BEninoise de MAnutention Portuaire (SOBEMAP), la Représentation au Bénin de l'Agence pour la SECurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). La délégation a également pu rencontrer dans ce cadre le Secrétaire Permanent des Comités d'Hygiène et de Sécurité, un des cinq organes de l'IAPRP (l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels).
- des partenaires sociaux : le Conseil National du Patronat (CNP) et les trois principales centrales syndicales (la CSAB - Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin ; la CSTB - Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin ; la CGTB - Confédération Générale des Travailleurs du Bénin)

Cette mission a permis de dégager les perspectives suivantes qui vont orienter une partie des actions de la Commission : appui aux partenaires béninois dans le domaine des formations, accompagnement de certaines entreprises dans l'instauration de la démarche ergonomique en leur sein, mise à disposition de documentation, approfondissement du partenariat avec l'ensemble des interlocuteurs rencontrés.

II-5 Commission ergonomie en Nord Afrique *(Hakim Benchekroun)*

Projets 2005-2006, rappel

- *Soutenir la création de la Société d'Ergonomie Tunisienne ;*
- *Continuer à participer au colloque annuel et au Master de Monastir ;*
- *Développer l'axe CNA - Tlemcen, Algérie ;*

- *Inviter Mr. Fasla à participer aux activités de la CNA ;*
- *Avancer dans le projet «questionnaire sur le mode dégradé» pour les entreprises algériennes ;*
- *Susciter et appuyer l'organisation d'un colloque sur l'ergonomie à Tlemcen pour impliquer d'autres interlocuteurs du développement de l'ergonomie en Algérie ;*
- *Analyser la demande du Ministère de l'enseignement supérieur au Maroc et établir un périmètre d'action qui rentre bien dans les objectifs de la CNA ;*
- *Analyser la demande de l'OFPPT au Maroc.*

La proposition de création de la Société Tunisienne d'Ergonomie (STE), sous l'égide de la Commission Nord Afrique de la SELF, a eu lieu le vendredi 3 mars 2006. La décision a été entérinée en juin 2006. La Tunisie est donc le premier pays du Nord de l'Afrique a s'être dotée d'une Société d'Ergonomie, grâce à l'appui amical, et au rôle médiateur de la SELF, et plus particulièrement de la Commission Nord Afrique.
Des membres de la CNA, ont participé activement du 27 février au 4 mars 2006 au Master d'ergonomie de Monastir (créé en 2004 en collaboration avec la Commission Nord Afrique de la SELF)
Une rencontre a eu lieu à Paris avec Mr El Hadi Fasla en vue d'élaborer un projet de questionnaire et un Colloque sur l'Ergonomie à Alger .
Ce Colloque a eu effectivement lieu à Alger sur le thème «Ergonomie et choix Technologiques» les 26 et 27 juin 2006.
Le recensement des besoins en ergonomie au Maroc, notamment autour de la formation professionnelle et développement des compétences techniques, sera mené en juin- septembre 2006.

II-6 Relations avec ARTEE *(Marie-Christine Le Port)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Renforcer les échanges avec ARTEE et le CREE notamment sur la question du titre d'ergonome et sur celle du contenu de la formation des ergo - nomes ;*
- *Développer la présence d'ARTEE dans les manifes - tations organisées par la SEIF, et dans le Bulletin*
- *Anticiper les besoins en renouvellement des membres actifs d'ARTEE ;*
- *Renforcer les liens SELF-ARTEE ;*
- *Assurer davantage la promotion du titre d'Ergonome Européen, notamment par le Bulletin, et rendre visible dans notre annuaire les membres titulaires du titre.*

Par décision du CA du 25 Octobre Marie-Christine LE PORT est nommée déléguée auprès d'ARTEE en remplacement de Nicole CARLIN, en fin de mandat.
ARTEE poursuit sa fonction première à savoir instruire les candidatures au titre ainsi que le renouvellement de ce dernier. 2005 a été une «grosse» année avec 31 dossiers instruits et 4 dossiers jeunes.
Quelques modifications sont intervenues dans la vie de l'ARTEE avec notamment la création d'un poste de responsable de la commission du titre (Bernard DUGUE) pour mieux répartir les charges de travail au sein du CA. Le Président (Damien HUYGUE) est aujourd'hui plus particulièrement axé sur la communication et la promotion du titre. Le CREE lui a par ailleurs confié la responsabilité de son site WEB.
C'est au CA de la SELF de proposer des membres actifs sur demande d'ARTEE. Ces membres actifs élisent les membres du CA d'ARTEE en fonction du renouvellement statutaire du CA. Le nombre des membres actifs est aujourd'hui suffisant. Mais, pour anticiper d'éventuels désistements, deux membres supplémentaires vont être nommés.
Une réunion SELF, SNCE, CE2 et ARTEE a été organisée en décembre 2005 à Paris, à l'invitation du SNCE.
Elle avait pour but une information réciproque sur chaque entité, et a été l'occasion de dégager des questions communes et des thèmes de réflexion et d'action qu'il serait intéressant d'aborder en synergie : par exemple : les métiers d'ergonome, la formation des ergonomes, la visibilité de la profession et sa reconnaissance dans les entreprises et les institutions. Une réflexion doit être continuée sur cette problématique.
Par ailleurs, Damien HUYGUE a été invité au CA

de la SELF du 16 Mai dernier pour faire un point sur le fonctionnement d'ARTEE.
Damien HUYGUE fera avant la fin de l'année un papier sur l'association et la promotion du titre dans notre bulletin de liaison.
Le bureau du CA d'ARTEE est aujourd'hui composé de : Président : Damien Huyghe, Secrétaire Générale : Catherine Servignat, Trésorier : Jean Louis Peralta.

II-7 Relations avec l'IEA *(Michel Neboit et Pascal Béguin)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Contribuer à la préparation du Congrès de Maastricht pour lequel la SELF a été sollicitée ;*
- *Renforcer la visibilité de la SELF à l'IEA, en tant qu'acteur du développement de l'ergonomie dans les PVDI ;*
- *Favoriser la participation de membres de la SELF dans le groupes techniques de l'IEA, notamment en renforçant l'information sur ce sujet ;*
- *Participer plus activement à l'information et aux échanges réciproques SELF-IEA.*

a. Présence de la SELF au Conseil de l'IEA

La réunion 2005 du Conseil de l'IEA a eu lieu en juillet 2005 à San Diego (USA), (cf. compte-rendu détaillé dans le Bulletin n°140, de décembre 2005). Pascal Béguin a présenté le compte rendu de la SELF préparé avec Michel Neboit. L'IEA a été informée des actions menées dans le cadre des commissions Afrique. Il a été souligné qu'une diffusion plus systématique de l'information concernant la vie de l'IEA par le moyen du Bulletin de liaison de la SELF a été faite cette année ainsi que, réciproquement, des envois d'informations à Ergonomics International.
Traditionnellement, les différentes «awards» ont été également décernées : en particulier, cette année, sur proposition de la SELF, François Daniellou et Véronique de Keyser ont reçu le IEA Fellows Awards. Ce prix leur sera remis durant l'IEA'06, à Maastricht. La SELF a proposé, cette année, à nouveau deux de ses membres à la nomination de «Fellow Award».
Concernant les modalités de financement de l'IEA, elles sont aujourd'hui très favorables aux grosses sociétés, et très défavorables aux plus petites. La règle actuelle est : 125,50$ de base pour chaque société, plus un «per capita» de 2,80$ jusqu'au 500éme membre et 1,40$ au-delà. Ces règles seront probablement modifiées l'année prochaine.
Pascale Carayon (membre de la SELF) a été nommée présidente du Comité Science, Technology and Practice. Ceci a été l'occasion d'une discussion sur l'inactivité de certain TC (Technical Commitee) et sur l'opportunité d'en créer de nouveaux.
Par ailleurs, le CA a également proposé un de ses membres à la nomination au Comité exécutif de l'IEA (bureau), au poste de Secrétaire Général. Il a été également proposé au CE2 de nommer un de ses membres pour représenter la SELF au groupe de travail international créé par l'IEA sur la formation à l'ergonomie.

b. Préparation du Congrès de Maastricht

Les délégués à l'IEA, Pascal Béguin et Michel Neboit, ont concentré leur activité sur la préparation du symposium « Activity Theories for Work Analysis and Design» dans le cadre du congrès de Maastricht. Ce symposium doit être la manifestation constitutive du Comité Technique de l'IEA sur ce thème. Ceci a été fait en collaboration avec Christine Owen (Australie) et Leena Norros (Finlande). Il s'agissait de lancer les appels à communication, d'évaluer les propositions, de faire un retour aux auteurs, et d'organiser les trois sessions qui composent ce symposium.
E. Koninsgveld, responsabe de l'organisation du Congrès de Maastricht, a demandé la possibilité de faire la promotion du congrès de l'IEA'06 via le Bulletin de la SELF. Cela lui a été confirmé, ainsi que l'existence d'infos sur le site et de la diffusion par la liste de diffusion «self-express».

c. Relations avec les autres sociétés d'ergono - mie dans le monde

La BES (Belgium Ergonomics Society) a invité le Président de la SELF à participer à la journée anniversaire de ses 20 ans et à parler des « évolutions de l'ergonomie ». Cet événement a été l'occasion de faire un point des projets respec-

tifs de nos deux sociétés, et de voir les possibilités d'échanges plus systématiques envisageables à l'avenir. Cette rétrospective intéressante a, en particulier, été l'occasion pour la BES de faire le point sur les effets de la loi sur le bien-être au travail (datant de 1996).
Le développement d'échanges plus suivis avec les autres sociétés francophones (BES, Swissergo, ACE section québécoise) et francophiles (Abergo, Apergo ,...) en vue de constituer un réseau des sociétés francophones d'ergonomie a également été rappelé.

II-8 Relations avec d'autres instances internationales *(Tchibara Aletcheredji)*

Projet 2005-2006, rappel

- *Initier un partenariat avec des institutions internationales susceptibles de soutenir, amplifier les actions de la SELF (OIF, BIT, OMS...)*

Un contact préliminaire a été pris auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont le mode de partenariat avec les associations est subordonné à une procédure préalable d'accréditation. Pour l'instant l'OIF n'a pas semblé particulièrement intéressée par la nature de nos activités. Il importe néanmoins de poursuivre ces contacts afin de mieux apprécier de quelles manières certaines de nos actions - comme celles conduites par les commissions Afrique - peuvent coïncider avec ou s'inscrire dans des projets plus vastes définis par l'OIF.

III- FONCTIONNEMENT DE LA SELF *(coordinateur : Michel Neboit)*

III-1 Suivi des congrès *(Gérard Valléry)*

Rappel du Projet d'activité 2005-2006

- *Etablir le bilan du congrès SELF 2005 ;*
- *Assurer le suivi du congrès SELF 2006 ;*
- *Organiser la session «actualité de la recherche en ergonomie» au congrès 2006 ;*
- *Définir des modalités de mise à jour du fichier des inscrits aux congrès non-membres de la SELF.*

Le bilan du 40ème Congrès à La Réunion publié dans les Bulletins de Liaison (n° 140 et 141) démontre plusieurs aspects positifs tant sur le plan de la participation que d'une ouverture plus large de la discipline sur la zone Afrique - Océan Indien ; alors que la distance et la thématique retenue (ergonomie et du développement durable) ne favorisaient pas, a priori, l'organisation. Nous remercions ARVISE d'avoir organisé ce congrès, avec l'aide de l'ANACT, et pu accueillir près de 180 personnes avec une moyenne de 120 participants par jour. Rappelons que 72 congressistes extérieurs ont fait le voyage depuis la France Métropolitaine, la Belgique, la Suisse, le Bénin, la Tunisie et le Brésil. Enfin, précisons que ce congrès a pu bénéficier d'une participation financière importante d'Arvise (30%) permettant de couvrir les frais associés et de tenir les exigences vis-à-vis de la SELF (remboursement du prêt initial habituel - 5000 euros -, et reversement d'un montant de près de 4000 euros.

Pour 2006, l'organisation du 41éme congrès a été confiée à trois structures associées : l'ARACT Basse-Normandie, l'ANDREP (Association Normande pour le Développement de la Recherche En Physiologie) et le GIRES (Groupe d'Intervention et de Recherche en Ergonomie et Sécurité), sur le thème «Ergonomie et santé au travail : transformations du travail et perspectives pluridisciplinaires».) Le comité scientifique et de programme est piloté par Joël Maline (Aract) ; l'organisation est portée par Michel Pottier (Université de Caen) avec le soutien de Nicole Carlin (Gires) et Pierre Denise (Université de Caen). Le congrès est structuré autour de quatre sessions avec l'appui de personnes qualifiées (*santé psychique et stress professionnel*, D. Dessors ; *charges de travail*, F. Hubault ; *durées et rythmes de travail*, Y. Quéinnec ; *diversités des populations au travail*, F. Guérin).
Le suivi du congrès au travers de rencontres régulières des organisateurs avec le CA, avec le délégué au congrès, des visites sur le site (CHU de Caen) montre une organisation sans faille et une programmation réussie des sessions et réunions associées ; autour des com-

munications proposées et évaluées par un comité scientifique composé de 62 membres. Des informations sur l'évolution de l'organisation et du programme ont été faites régulièrement dans le bulletin de liaison.
Dans le cadre de ce congrès, le CA organisera, par l'intermédiaire de sa commission Prévention des Risques Professionnels (JP Léchevin) une table ronde intitulée "Retour d'expérience pluridisciplinaire en santé et sécurité au travail" avec des chercheurs et praticiens du domaine. De même, le CA a sollicité une rencontre entre le CE2 (collège des enseignants chercheurs en ergonomie) présent et les associations d'étudiants participantes au congrès.
Enfin, les actes des congrès précédents sont progressivement mis en ligne sur le site de la Self (les derniers en date : 39ème congrès, Genève 2004).

III-2 Politique de communication de la SELF et moyens associés

Rappel du projet d'activité 2005-2006

- *Réaliser une évaluation de la perception des outils de communication de la SELF (bulletin, site, liste de diffusion) ;*
- *Mettre en œuvre des actions d'amélioration des outils de communication de la SELF.*

Cette action, pourtant importante n'a pu être entreprise cette année. Elle devrait être une des actions prioritaires pour l'exercice suivant.

III-3 Bulletin de liaison *(Valérie Pueyo)*

Rappel du projet d'activité 2005-2006

- *Continuer à faire du bulletin un outil de communication CA'membres ;*
- *L'articuler avec les autres supports d'information (liste SELF, site…).*

Le Bulletin de liaison reste un outil important de liaison entre les membres. Une réflexion devra être menée sur les liens avec les autres moyens de communication.
La structuration du bulletin ne s'est pas modifiée mais des efforts de lisibilité et d'éclaircissements des actions du CA ont été faits par chaque rédacteur. Certains membres ont commencé à faire parvenir des réactions, des textes, des informations. Si les rubriques sont stables elles peuvent être bousculées à l'occasion ; par ailleurs, les rédacteurs de rubrique ne sont pas permanents et nous attendons des volontaires pour prendre le relais…

III-4 Site internet *(Alain Kerguelen)*

Rappel du projet d'activité 2005-2006

- *Prendre en charge plus collectivement le site ;*
- *Mettre en ligne, à partir des CD-ROM, des congrès de Caen (1999) et Paris (1998) "Temps et Travail";*
- *Mettre en ligne des documents qui ne sont plus accessibles (textes et ouvrages anciens, non réédités...) ;*
- *Continuer la mise à jour le répertoire des formations en ergonomie, en relation avec la déléguée Enseignement/Formation ;*
- *Continuer la mise à jour le répertoire des équipes de recherche en ergonomie.*

La fréquentation du site continue d'augmenter : entre 350 et 400 visites par jour les premiers mois de l'année 2006. Les actes des congrès de la SELF - le site accueille aujourd'hui les actes des congrès de 1998 à 2004 - sont particulièrement consultés ainsi que l'ouvrage d'Alain Wisner "Quand voyagent les usines" qui a fait l'objet de plusieurs milliers de téléchargements.
La liste compte 402 abonnés. 13 messages d'information ont été diffusés en 2005.
Le répertoire des formations est en phase d'élaboration par le Collège des Enseignants en Ergonomie qui va ouvrir son propre site web vers lequel celui de la SELF pourra pointer.

III-5 Recrutement des membres *(Christophe Mundutéguy)*

Rappel du projet d'activité 2005-2006

- *Poursuivre la campagne de recrutement de correspondants institutionnels (objectifs 6 membres) ;*
- *Exploiter les résultats de l'enquête sur la perception, les besoins et les attentes de la communauté ergonomique vis-à-vis de la SELF ;*
- *Définir des actions de recrutement.*

Le conseil a procédé à l'enregistrement d'adhésions tant en qualité de membres actifs (8 MS), de correspondants (20 CS) ou de correspondants étudiants (23 CE). Selon les règles établies, le conseil a également procédé à la radiation des membres dont les cotisations n'étaient toujours pas à jour pour les périodes 2004-2005 et 2005-2006.
À ce jour, la SELF comprend 609 adhérents qui se répartissent de la façon suivante (état au 30/06/06).

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Membres de la SELF (MS)	308	306	300	298	291
Correspondants de la SELF (CS)	264	262	253	235	231
Correspondant étudiants (CE)	71	74	63	64	65
Membres d 'honneur (MH)	17	16	15	17	18
Membres institutionnels (MI)	0	3	3	4	4
TOTAL	660	662	634	618	609

La baisse des effectifs observée depuis 2003-2004 se poursuit tout en se ralentissant. Elle représente désormais un déficit de 53 par rapport à la période 2002-2003 et de 9 par rapport à la période précédente.
Le détail des flux présenté dans le tableau ci-dessous (état au 30/06/06) permet d'affiner l'analyse.

Année	Adhésions			Radiations			Démissions		
	MS	CS	CE	MS	CS	CE	MS	CS	CE
2000-2001	12	27	13	18	25	4	4	50	
		+52			-47			-9	
2001-2002	8	25	32	19	23	5	6	61	
		+65			-47			-13	
2002-2003	15	32	23	14	22	5	5	13	1
		+70			-41			-19	
2003-2004	11	27	11	12	22	6	3	17	2
		+49			-40			-22	
2004-2005	11	14	22	6	20	4	5	9	1
		+47			-30			-15	
2005-2006	8	20	23	6	18	6	6	11	0
		+51			-30			-17	

L'équilibre entre adhésions et départs (radiations + démissions) des membres actifs se confirme. Le différentiel adhésions/départs qui était de -10, -17 sur les périodes 2000-2001, 2001-2002 puis de -4 sur les périodes 2002-2003, 2003-2004 et nul en 2004-2005, est de -4 en 2005-2006. En revanche, pour ce qui est des correspondants SELF, l'augmentation du différentiel négatif observée en 2003-2004 et 2004-2005 (-12 et -15) se poursuit et se renforce (-19) en 2005-2006.
Malgré une augmentation des adhésions par rapport à la période précédente, ce différentiel est dû à des radiations et des démissions qui demeurent importantes par rapport aux autres adhérents. Comme pour les périodes précédentes, les correspondants étudiants contrebalancent une partie de ce déficit. Nous maintenons qu'un des objectifs de notre société sur le plan du recrutement doit être d'encourager ces nouveaux membres à rester adhérents.
Les résultats de l'enquête auprès des membres et non membres donnent sur ce point quelques pistes.

En outre, la poursuite du développement des services rendus aux membres qui a été engagé ces dernières années par le CA (nouvelle formule du bulletin, amélioration de la qualité de l'annuaire des membres, développement du site internet, mise en place de la liste self express, organisation de colloques, quatre commissions actives) devrait également infléchir ce mouvement sous réserve de trouver de nouvelles forces

III-6 Fonctionnement du CA *(Michel Neboit)*

Rappel du projet d'activité 2005-2006

- *Nommer les présidents de commission et les délégués SELF ;*
- *Procéder à une mise à jour des règles de fonctionnement des commissions ;*
- *Améliorer les synergies CA-bureau dans le traitement des dossiers ;*
- *Revoir les modes de fonctionnement du CA pour raccourcir les durées de prise de décision ;*
- *Revoir l'implication du CA dans les congrès ;*
- *Améliorer l'information CA=>membres.*

Les présidents des commissions et les délégués ont été affectés aux différentes missions rappelées au début de ce rapport. Le Conseil s'est réuni à 6 reprises.
La répartition/distribution des activités en Affaires Nationales, et Affaires Internationales, sous la responsabilité de deux vice-présidents, adoptée il y a quelques années, ne s'est pas avérée cette année aussi productive qu' attendue. Mais l'engagement dans de (trop) nombreuses tâches, confiées aux commissions et délégations, tout en permettant une répartition des charges, touche peut-être à ses limites, compte tenu des investissement déjà forts, par ailleurs, de tous les administrateurs et de toutes les personnes à qui des missions sont confiées.
Il sera nécessaire à l'avenir de définir plus clairement des priorités d'action qui facilitent l'avancée plus rapide de quelques dossiers, plutôt que la progression lente d'un plus grand nombre.
La plus grande difficulté rencontrée, comme dans de nombreuses structures associatives faisant appel au bénévolat, et ayant un nombre restreint de réunions plénières, est le temps important mis pour prendre les décisions, le suivi systématique de leur mise en œuvre, et parfois la nécessité de remettre souvent en perspectives les actions en cours pour les inclure dans un projet à plus long terme.
Les efforts réalisés ne voyant leurs effets qu' à long terme, il est difficile d'assurer un suivi et de garder l'élan pour des actions, sûrement trop nombreuses sur une année qui ne dure en réalité que 9 mois
Si l'on fait la distinction classique entre affaires courantes, et activités orientées vers les dossiers importants, on peut affirmer que la gestion des affaires courantes sans lesquelles une société ne peut survivre, a été, le plus souvent, assurée par l'ensemble du CA « élargi » et avec l'aide, combien précieuse et nécessaire, du secrétariat permanent, et malgré la surcharge de tous les administrateurs
Mais il faut également constater que ces affaires courantes occupent déjà une part importante du temps de chacun, et laissent parfois peu de place au traitement de questions nouvelles, à la tenue de débats importants, à l'approfondissement de thèmes ou à l'analyse de notre propre fonctionnement
Une réflexion devra impérativement être engagée à nouveau en terme de rythme/périodicité des réunions, d'articulations CA/Bureau, coordination CA/ commissions-délégations, et surtout au plan de la priorisation des actions à mener.

Conclusions

Après une année de travail (qui ne dure en réalité que 9 mois, d'octobre à juin !), les grandes lignes de l'action du CA peuvent être résumées de la manière suivante.

Au plan national, bien que la réflexion continue à progresser concernant la définition d'un cadre national global d'action de la SELF, plusieurs actions ont progressé.

Les actions menées avec les associations, bien qu'elles soient encore limitées pour des questions de disponibilité, montrent que la SELF, peut être considérée comme un partenaire attendu et demandé. Plusieurs associations ont souhaité des

échanges et des collaborations avec la SELF. Les actions en cours devraient s'enrichir de nouvelles dans les années à venir.

Concernant l'enseignement et la formation le travail de recensement réalisé par le collège CE2, et diffusé régulièrement dans le Bulletin, montre que la SELF doit continuer à porter une grande attention à ce domaine, et à court terme, apporter son soutien à toute action pouvant redonner une place à l'enseignement de l'ergonomie, et pouvant renforcer la place de l'ergonomie dans l'enseignement.

Il est utile pour mieux envisager l'avenir, d'avoir une bonne représentation de son passé, et c'est bien l'idée conductrice qui anime la commission Histoire, et son projet d'archives filmées. La mise en archives et la réalisation de documents filmés et d'entretiens des « anciens » s'est enrichie encore cette année de plusieurs documents, qui serviront de matériau de base à la production de véritables archives de l'ergonomie de langue française. Les présentations qui seront faites au Congrès de Caen permettront à chacun d'avoir une idée du travail accompli, mais aussi de ce qu'il reste à faire !

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la SELF, tout en recherchant les contacts avec les acteurs institutionnels et les partenaires sociaux, a été présente à plusieurs manifestations importantes et donc reconnue comme partenaire. Ceci devrait faciliter la reconnaissance et augmenter l'audience de la SELF sur le terrain de la santé et de la sécurité au travail, en particulier cette année, qui a vu la mise en place du Plan Santé Travail, en France. La Commission PRP été l'artisan primordial de cet accent mis cette année sur l'ergonomie en prévention.

La revue @ctivités , à laquelle la SELF a apporté, et continue d'apporter son soutien continue de se développer. Récemment la reconnaissance et le soutien de l'IEA lui sont acquis, au titre de revue internationale d'ergonomie.

Enfin, les résultats de l'enquête auprès des ergonomes adhérents et non adhérents menée cette année, devront continuer à alimenter la réflexion pour un cadrage politique des futures actions nationales, ainsi que pour une meilleure information des collègues du réseau francophone.

Au plan international, le plan stratégique adopté il y a trois ans continue d'être appliqué pour le cadrage des actions concrètes menées depuis son adoption.

La réactivation d'un réseau des sociétés francophones d'ergonomie a permis la tenue de trois réunions qui ont confirmé le souhait des sections francophones de ces sociétés, de mener ensemble des réflexions et actions communes destinées à renforcer la connaissance mutuelle, et la mise en œuvre de projets communs utiles, en particulier, au développement de l'ergonomie dans les régions francophones en voie de développement.

Cette action est à mettre en relation avec les travaux en direction de l'Afrique du nord et de l'Afrique sub-saharienne menées par les deux commissions Afrique, et qui devront aboutir, à terme, à l'émergence progressive de sociétés d'ergonomie dans les pays de ces régions, dont la création récente de la Société Tunisienne d'Ergonomie pourrait être un prototype.

Le développement de réflexions et d'actions autour de l'ergonomie centrée sur l'activité, au niveau international a également été largement amorcé, avec le soutien de l'IEA, et devra se poursuivre. Le succès rencontré par le Symposium de Maastricht conforte le principe d'une action à ce niveau, et assure les fondements du Comité Technique de l'IEA dont la SELF a été initiatrice.

Mais il reste encore beaucoup à faire, et le prochain CA aura encore à investir dans ce qui sera le projet 2006-2007 dont les grandes lignes sont présentées plus loin.

Michel Neboit, Président de la SELF

RAPPORT FINANCIER 2005-2006

1. RESULTAT DE L'EXERCICE 2005/2006

Cette année les rubriques du compte de résultat (tableau 1) sont organisées de manière à mieux distinguer les dépenses liées au fonctionnement de base de l'association des dépenses issues des orientations décidées par l'assemblée générale et le conseil d'administration.

DÉPENSES				*Prévisionnel*
Fonctionnement Conseil d'Administration et bureau		6 635,24	13%	*6 000,00*
Frais de déplacement CA	5 722,24			
Frais repas CA et bureau	848,00			
Autres frais CA	165,00			
Secrétariat Permanent		10 355,08	20%	*11 000,00*
Secrétariat Frais de déplacement	1 618,18			
Secrétariat Fournitures	0,00			
Secrétariat Honoraires	8 736,90			
Bulletin de liaison		14 672,84	28%	*15 000,00*
Frais de réunion Bulletin	0,00			
Impression Bulletin	9 094,10			
Mise sous pli et routage Bulletin	5 578,74			
Fonctionnement		2 321,76	4%	*5 050,00*
Site Web	208,10		*500,00*	
Représentations Internationales	253,18		*3 000,00*	
Cotisation IEA	1 340,34		*1 500,00*	
Assurance	92,79		*0,00*	
Frais bancaire	202,27		50,00	
Dépense exceptionnelle de fonctionnement	225,08		0,00	
Congrès		7 943,11	15%	*5 350,00*
Avance Congrès	5 000,00		*5 000,00*	
Conférencier invité	2 770,57			
Suivi Congrès	172,54		*350,00*	
Commissions		5 583,07	11%	*5 600,00*
Commission Afrique Sub-Saharienne	2 968,73		*1 000,00*	
Commission Histoire	1 532,54		*2 000,00*	
Commission Nord-Afrique	910,00		*1 000,00*	
Commission PRP	171,80		*1 000,00*	
Délégation aux formations	0,00		*300,00*	
Délégation aux revues	0,00		*300,00*	
Actions spécifiques		4 456,80	9%	*6 500,00*
Colloque Pluridisciplinarité	956,80		1 500,00	
Subvention revue @ctivités	3 500,00		3 500,00	
Montage vidéo d'archives	0,00		1 500,00	
	52 067,90			*54 500.00*
RECETTES				
Produits financiers	239.08			
Bénéfices congrès	3 825,00			*10 000,00*
Remboursement	5 000,00			*5 000,00*
Cotisations	32 102,00			*31 000,00*
Cotisations membres institutionnels	7 000,00			*7 500,00*
Manifestations	0,00			*1 000,00*
	48 166,08			*54 500,00*
	-3 901,82			*0,00*

En revanche, le tableau 2 reprend l'organisation des rubriques des années précédentes afin de permettre des comparaisons.

DÉPENSES	2003/2004	2004/2005	2005/2006
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Fonctionnement CA	4 234,36	5 597,26	6 735,24
Frais de repas, pause café	*1 509,75*	*1 339,59*	*848,00*
Frais de déplacement	*2 332,62*	*4 031,44*	*5 722,24*
Réunions téléphonées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Autres dépenses	*391,99*	*226,23*	*165,00*
Secrétariat Permanent	10239,66	10 648,96	10 355,08
Honoraires	*7 796,20*	*8 263,98*	*8 736,90*
Frais de déplacement	*1 829,55*	*2 384,98*	*1 618,18*
Fournitures, téléphone	*613,91*	*0,00*	*0,00*
Site Web	*1 196,75*	*1 831,95*	*208,10*
Hébergement site	*1 196,75*	*1 586,40*	*208,10*
Déplacement Web Master	*0,00*	*245,55*	*0,00*
Frais bancaires	105,70	33,41	202,27
Cotisation IEA	1 400,23	1 470,48	1 340,34
Assurance	0,00	0,00	92,79
Dépenses exceptionnelles de fonctionnement	1 300,86	0,00	225,08
Investissement MAC + imprimante	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Achat logiciel comptabilité	*0,00*	*0,00*	*225,08*
Frais obsèques, annonce dans Le Monde	*700,86*	*0,00*	*0,00*
Remboursement sur cotisatoins	*600,00*	*0,00*	*0,00*
Sous Total	18 477,56	19 582,06	19 158,90
DÉPENSES POUR LES ACTIONS			
Bulletin Liaison + Annuaire	17 295,40	13 908,79	14 672,84
Impression bulletins + annuaire	*10 317,91*	*9 344,14*	*9 094,10*
Mise sous plis et routage	*6 977,49*	*4 353,37*	*5 578,74*
Frais de réunion Comité de rédaction	*0,00*	*211,28*	*0,00*
Fonctionnement des Commissions	6 379,24	4 032,47	5 583,07
Délégation aux revues	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Commission Nord Afrique	*1 747,22*	*965,91*	*910,00*
Commission Afrique Subsahariene	*1 281,63*	*674,72*	*2 968,73*
Commission Histoire	*2 209,35*	*1 870,94*	*1 532,54*
Commission Prévention des Risques Professionnels	*1 141,04*	*520,90*	*171,80*
Délégation à l'enseignement et à la formation	*0,00*	*0,00*	*0,00*
Manifestations (journée thématique)	*0,00*	*0,00*	*956,80*
Avance Congrès N	*5 000,00*	*5 000,00*	*5 000,00*
Suivi Congrtès et session SELF	*60,50*	*362,93*	*2 943,11*
Représentation de la SELFà l'étranger	*1 721,81*	*2 796,25*	*253,18*
Montage vidéo 20 min d'archives (Portrait X)	*0,00*	*1 435,20*	*0,00*
Dépenses exceptionnelles pour les actions	*5 000,00*	*7 100,00*	*3 500,00*
Revue @ctivités	*5 000,00*	*5 000,00*	*3 500,00*
Enquête sur la perception de la SELF	*0,00*	*2 100, 00*	*0,00*
Sous Total	33 735,14	34 635,64	32 909,00
RECETTES	**2003/2004**	**2004/2005**	**2005/2006**
Cotisations membres	31 613,40	28 458,83	32 102,00
Cotisations membres institutionnels	3 000,00	6 000,00	7 000,00
Inscriptions journée thématique	0,00	0,00	0,00
Remboursement avance exceptionnelle congrès	8 600,00	0,00	0,00
Remboursement avance congrès	10 400,00	5 000,00	5 000,00
Bénéfice congrès N-1	18 000,00	5 730,00	3 825,00
Autres recettes	0,00	19,61	239,08
TOTAL DÉPENSES	52 212,70	54 217,70	52 067,90
TOTAL RECETTES	71 613,40	45 208,44	48 166,08
RÉSULTAT	19 400,70	-9 009,26	- 3 901,82

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de près de 4.000 euros dû pour l'essentiel à un reversement du congrès 2005 inférieur au montant escompté et à des dépenses supplémentaires liées à la localisation géographique du congrès (frais de déplacement du CA et invitation de conférencier).
Par ailleurs un engagement de près de 1.000 euros pour le colloque "Pluridisciplinarité en santé au travail" de décembre prochain devrait être couvert par les inscriptions à venir sur le prochain exercice.
Les rubriques relatives au fonctionnement permanent de l'association sont stables et conformes aux prévisions hormis les frais de mission pour le conseil de l'IEA de San Diego qui ont été imputées pour l'essentiel à l'exercice précédent, ce qui contribue à réduire le déficit de l'année. De même, le montage de vidéo d'archive n'a pas donné lieu à un règlement sur l'exercice en cours.
Un engagement supplémentaire de 2.000 euros par rapport au budget prévisionnel pour la réalisation de la mission de la commission Afrique Sub-Saharienne au Bénin (voir Bulletin de liaison n°142) a été compensé par des dépenses moindres des autres commissions.
Malgré un reversement peu élevé du congrès de l'année passée, les recettes ont sensiblement progressé, grâce à l'augmentation du tarif des adhésions et à la régularisation du versement de cotisations des membres institutionnels.

2. BILAN COMPTABLE

	Exercice 2005/2006	
	actif	passif
Compte sur livret	12 234.84	
SICAV	8 038.50	
Compte courant	5 225,97	
Fond associatif		29 401,13
Résultat exercice		-3 901,82
TOTAL	25 499,31	25 499,31

Le bilan comptable reflète le déficit du résultat d'exploitation. Les réserves de l'association se sont érodées de 3901 euros. L'association dispose ainsi en fin d'exercice d'une réserve correspondant à la moitié du budget annuel, montant qu'il conviendrait d'augmenter sensiblement afin de pouvoir faire face à des situations imprévues.

3. PROPOSITION DE BUDGET PREVISIONNEL 2006/2007

La proposition de budget appelle les remarques suivantes :
Il table sur un reversement d'au moins 10.000 euros du congrès 2006, chiffre raisonnable au vu du nombre des inscriptions à la date de rédaction de ce budget prévisionnel.
Les rentrées liées aux cotisations devraient encore augmenter par rapport à l'exercice passé, les règlements de cotisation après le rappel de septembre se faisant sur le nouveau tarif adopté en 2005.
Pour ce qui concerne les dépenses, les prévisions de frais de déplacement du conseil ont été sensiblement augmentées afin de tenir compte de l'origine géographique des membres du conseil et de l'augmentation des tarifs aériens.
Un montant exceptionnel de 1.000 euros a été prévu pour financer des travaux permettant la mise à jour plus aisée de certaines rubriques de notre site web.
Le budget prévisionnel alloué aux commissions afrique sub-saharienne et nord-afrique retrouve les montants qui leur était attribué en 2004. Ces montants constituent une contribution au fonctionnement de base de ces commissions.
Des actions spécifiques peuvent être financées ponctuellement : elles feront l'objet de délibération au conseil en fonction des ressources effectivement disponible une fois connus les résultats financiers du dernier congrès.

Une mission spécifique demandée par la commission Afrique Sub-saharienne sera ainsi examinée à l'automne et une mission à Alger conduite par la commission Nord-Afrique a dejà été décidée et menée début juillet 2006.
Ces dépenses apparaissent dans la rubrique «actions spécifiques» où l'on retrouve la subvention de 3.500 euros à la revue «@ctivités» correspondant à l'engagement de deux ans décidé en juin 2005 par le conseil, les dépenses liées au colloque commun avec l'AFTIM et FFST de décembre prochain qui est géré par la SELF et le financement du montage de vidéo d'archive en hommage à Paule Rey.

DÉPENSES		
Fonctionnement Conseil d'Administration et bureau		8 500,00
Frais de déplacement CA	7 500,00	
Frais repas CA et bureau	1 000,00	
Autres frais CA	0,00	
Secrétariat Permanent		11 650,00
Secrétariat Frais de déplacement	2 500,00	
Secrétariat Fournitures	150,00	
Secrétariat Honoraires	9 000,00	
Bulletin de liaison		15 000,00
Frais de réunion Bulletin	300,00	
Impression Bulletin	9 100,00	
Mise sous pli et routage Bulletin	5 600,00	
Fonctionnement		4 600,00
Site Web	1 000,00	
Représentation Internationales	2 000,00	
Cotisation IEA	1 500,00	
Assurance	100,00	
Frais bancaire	200,00	
Dépense exceptionnelle de fonctionnement	0,00	
Congrès		5 500,00
Avance Congrès	5 000,00	
Suivi Congrès	500,00	
Commissions		7 000,00
Commission Afrique Sub-Saharienne	2 000,00	
Commission Hiustoire	2 000,00	
Commission Nord-Afrique	2 000,00	
Commission PRP	1 000,00	
Délégation aux formations	0,00	
Délégation aux revues	0,00	
Actions spécifiques		7 000,00
Colloque Pluridisciplinarité	500,00	
Subvention revue @ctivités	3 500,00	
Montage vidéo d'archives	1 500,00	
Commission Nord-Afrique : Mission Algérie	1 500,00	
		59 250,00
RECETTES		
Produits financiers	250,00	
Bénéfices congrès	10 000,00	
Remboursement avance congrès	5 000,00	
Cotisations	34 000,00	
Cotisations membres institutionnels	8 000,00	
Manifestation (Colloque Pluridisciplinarité)	2 000,,00	
TOTALRECETTE	59 250,00	
TOTAL DÉPENSE		59 250,00
RÉSULTAT		0,00

PROJET D'ACTIVITÉ 2006-2007

Comme le prévoient les Statuts de la SELF, il revient à l'Assemblée Générale de débattre et de se prononcer sur un projet d'activité pour l'année qui débute.
Le projet ci-dessous a été élaboré par le Conseil d'Administration, en tenant compte du rapport d'activité dans lequel nous avons fait le point sur nos réalisations, en regard du plan de travail adopté l'an dernier.
Comme pour le bilan, le projet sera structuré autour des 3 domaines suivants : affaires nationales, affaires internationales, fonctionnement de la SELF.

I- AFFAIRES NATIONALES

Objet	Objectifs
I-1 Action SELF au plan national	• Continuer à définir les grandes lignes de la politique de la SELF au plan national en précisant les orientations, les actions, les priorités, les moyens associés, ainsi que les relations à créer avec les partenaires nationaux.
I-2 Relations avec les associations	• Définir des modalités de collaboration avec les associations intervenant dans le domaine de l'ergonomie, et/ou intéressées par une collaboration avec la SELF ; • Co-organiser la journée SELF / IMdR prévue en janvier 2007 sur la thématique «Conception et maîtrise des risques : rôle de l'ergonomie» ; • Définir les objectifs et les modalités d'organisation du forum des associations organisé dans le cadre des congrès.
I-3 Commission Prévention des Risques Professionnels	• Continuer à animer le réseau d'échange entre les membres concernés par la prévention des risques professionnels ; • Favoriser la mise en place d'espaces de retour d'expérience sur les démarches pluridisciplinaires en prévention des risques, en collaboration avec les autres associations concernées par la thématique et poursuivre une évaluation de la mise en place des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, du point de vue de l'ergonomie ; • Présenter la position de la SELF dans les manifestations dans le champ de la prévention des risques professionnels en impliquant les membres SELF de la région ; • Poursuivre la promotion du point de vue de la SELF auprès des partenaires sociaux et institutionnels.
I-4 Enseignement et formation en ergonomie	• Recenser les différentes associations estudiantines dans l'objectif de favoriser la mise en place d'un réseau d'échanges. Ceci permettrait notamment à la SELF de prendre connaissance des attentes des futurs ergonomes quant aux missions de la société ; • Suivre les actions du collège des enseignants chercheurs en ergonomie ; • Fin du bilan des formations et compte-rendu auprès du CA de la SELF ; • Intervenir en relation avec les enseignants-chercheurs auprès des instances du Ministère sur les impacts de la réforme «3-5-7».

I-5 Commission Histoire	• Mises en forme et publications régulières d'extraits d'entretiens dans le bulletin de liaison de la SELF ; • Centraliser les archives et compléter le travail d'inventaire ; • Rechercher un financement pour la centralisation et l'inventaire des documents ; • Faciliter les travaux des thésards en histoire contemporaine, sur l'histoire de l'ergonomie.
I-6 Revues	• Participer plus activement à la promotion de la revue @ctivités ; • Réactiver et développer les relations avec le Travail Humain et les autres revues du domaine.

II- AFFAIRES INTERNATIONALES

Objet	Objectifs
II-1 Le réseau francophone	• Les actions à mener dans ce cadre dépendront des orientations qui seront définies lors de la prochaine réunion à Maastricht ; • Les échanges pour une meilleure connaissance mutuelle des sociétés, et de l'état de l'ergonomie dans les pays concernés restent d'actualité et devront être poursuivis.
II-2 Echanges internationaux sur l'ergonomie centrée sur l'activité	• En harmonie avec les orientations qui seront définies par le futur Comité Technique de l'IEA, promouvoir l'intérêt pour cette thématique auprès des membres de la SELF.
II-3 Développement de l'ergonomie dans les PVDI	• Poursuivre, au sein de la Commission Afrique Subsaharienne, la réflexion sur l'enseignement de l'Anthropotechnologie ; • Elaborer un cahier des charges pour cet enseignement ; • Soutenir les commissions dans la recherche de partenaires pour sa réalisation effective ; • Améliorer la qualité et la régularité de la remontée vers l'IEA des actions réalisées dans le cadre des commissions Nord Afrique et Afrique Subsaharienne.
II-4 Commission Ergonomie en Afrique Subsaharienne	• Monter des partenariats entre des acteurs Béninois et des spécialistes en mesure de répondre à des demandes précises (formation, intervention, etc.) ; dans ce contexte assurer le rôle de médiateur avisé ; • Poursuivre les actions issues de la mission conduite au Bénin ; • Organiser une mission - du type de celle réalisée au Bénin - auprès de l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) au Mali ; • Entrer en contact avec la direction de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) à Dakar ; • Poursuivre les échanges et l'animation de réseaux de partenaires, notamment en améliorant notre réseau sur le territoire français ; • Achever le dossier de présentation de la commission.

II- AFFAIRES INTERNATIONALES *(suite)*

II-5 Commission Ergonomie en Nord Afrique	• Co-organiser le 1er Congrès National d'Ergonomie de la Société d'Ergonomie Tunisienne (STE), Novembre 2006 ; • Organiser une rencontre trilatérale (Tunisie - Algérie - Maroc) lors du 1er Congrès National d'Ergonomie de la STE ; • Consolider les résultats obtenus lors du Colloque d'Alger et fédérer autour d'un projet de création d'une Société Algérienne d'Ergonomie ; • Relancer la collaboration avec les partenaires marocains autour de la problématique «Formation et ergonomie» et organiser sur ce thème un Colloque à Rabat.
II-6 Relations avec l'IEA	• Continuer à tenir la SELF informée des échanges entre les sociétés fédérées au sein de l'IEA ; • Diffuser par le Bulletin les informations concernant l'IEA, et le rôle que l'IEA peut jouer pour la SELF ; • Mieux informer les différents comités de l'IEA de ce que fait la SELF ; • Participer aux débats en cours à l'IEA : ergonomie en conception, formation des ergonomes, recrutement des membres, collaboration avec d'autres sociétés/professions.
II-7 Relations avec autres instances internationales	• Poursuivre les contacts auprès de l'OIF et étudier la manière dont les actions des commissions Afrique pourraient coïncider avec des projets de cette organisation.
II-8 Relations avec ARTEE	• Rendre plus lisible l'intérêt du titre auprès de la communauté des ergonomes ; • Développer de manière plus systématique la présence d'ARTEE dans les manifestations organisées par la SELF ; • Donner un espace de promotion du titre dans le bulletin de la SELF au minimum 2 fois par an ; • Promouvoir, en France, et dans les pays francophones, une réflexion sur le titre qui prenne en compte sa dimension européenne.

III- FONCTIONNEMENT DE LA SELF

Objet	Objectifs
III-1 Suivi des congrès	• Etablir le bilan du congrès SELF 2006 (Caen) ; • Préparer le congrès 2007 ; • Préparer un colloque (organisé par le CA) sur un thème d'actualité lié au développement de la discipline et à la profession ; • Mettre au point le document de cadrage et d'organisation des congrès ; • Repenser le rôle et l'implication du CA dans les congrès.

III-2 Politique de communication de la SELF	• Evaluer la perception, l'utilisation des outils de communication de la SELF (bulletin, liste, site…) ; • Proposer une politique de communication cohérente, et volontariste ; • Définir les contenus et outils de communication les plus pertinents en fonction des cibles visées (institutions, grand public, collègues, membres…).
III-3 Recrutement des membres	• Continuer à tirer partie des résultats de l'enquête 2005 ; • Echanger avec d'autres sociétés d'ergonomie dans le monde sur le problème du recrutement ; • Poursuivre la campagne de recrutement de membres institutionnels ; • Encourager les correspondants étudiants à rester adhérents de la SELF ; • Développer l'information dans les pôles de formation.
III-4 Fonctionnement du CA	• Nommer les présidents des commissions et les délégués ; • Mieux définir et articuler les rôles respectifs du CA et du Bureau ; • Revoir les modalités de fonctionnement du CA et repréciser les rôle/missions /devoirs de chaque poste.

PUB

Le bulletin peut publier
de la publicité pour des organismes
à but commercial, au tarif de
300 euros par quart de page,
600 euros par demi-page
et enfin 750 euros par page.
Ceci inclut les sociétés et cabinets
qui démarrent leur activité
en ergonomie.
(Décision du CA du 29/10/99)

INFO

Date limite de réception
de vos textes ou informations pour
le bulletin n°144 (décembre 2006)
le 30 octobre

N'oubliez pas d'informer à temps
le Secrétariat de la SELF
de votre changement d'adresse
(professionnelle et personnelle)
sinon nous perdons toute trace
pour la suite des envois.

BRÈVES DES RÉUNIONS DU CA DES 13 JUIN ET 20 JUILLET 2006

Ces deux réunions du Conseil ont été consacrées essentiellement au bilan de l'année 2005-2006 et à la préparation du projet 2006-2007. Ces deux documents sont présentés dans ce numéro du Bulletin et feront l'objet du vote de l'AG de Caen.

Par ailleurs quelques autres points importants ont été traités dont voici un aperçu.

Congrès de Caen, et autres manifestation de la SELF sur le thème Santé-Travail

Le programme du 41ème Congrès, publié dans une version sommaire provisoire dans le bulletin de juin, est maintenant en ligne. Au 25 juillet près de 400 inscriptions étaient enregistrées ce qui augure d'une bonne participation. Le thème Santé-Travail aura été un engagement central cette année dans toutes nos manifestations, grâce à l'investissement de la commission Prévention des Risques Professionnels. Retenons, en plus du congrès de Caen : la table ronde organisée au congrès de médecine du Travail de Lyon, la présence aux salons Préventica (à Marseille, puis en préparation àToulouse en octobre), le colloque «Pluridiciplinarité en Santé-Travail» coorganisé avec l'AFTIM et la FFST le 8 décembre prochain à Paris (cf. programme dans Bulletin de juin n° 142). Les manifestations à venir sont en cours de préparation et se présentent de façon très favorable, compte tenu de leur opportunité dans le contexte du Plan Santé Travail 2005-2009.

Congrès 2007

Le CA a reçu la proposition d'organisation du congrès 2007 présentée par le groupe d'ergonomes de France Télécom. Frédéric Faletta, coordinateur, a présenté, au nom du futur comité d'organisation, un projet sur le thème «Ergonomie des produits et services», et ce projet a été approuvé par le Conseil. Après les nombreuses manifestations cette année sur le thème de la santé au travail (cf. plus haut), il a paru important que la SELF soutienne un thème qui a fait l'objet de peu de rencontres ces dernières années, et qui mobilise professionnellement de nombreux ergonomes. Ce 42ème Congrès devrait avoir lieu à Rennes. Des précisions seront apportées lors du congrès de Caen.

Compte rendu du Conseil de l'IEA

Michel Neboit a fait un rapide compte rendu de la réunion du Conseil de l'IEA à Maastricht, les 8 et 9 juillet 2006, juste avant le congrès.
Après le traditionnel rapport des 45 sociétés (fédérées, affiliées, et réseaux), ont été présentés les rapports du Président (Pierre Falzon), du Secrétaire Général (Sebastiano Bagnara) et du Trésorier (Kenneth Laughery).
Les rapports des différents comités permanents ont été présentés.

Ces éléments seront présentés dans un compte rendu détaillé dans le Bulletin

Le montant des cotisations des sociétés a été rediscuté pour voir s'il était à la fois possible de favoriser les petites sociétés à faibles ressources, sans trop pénaliser les plus grosses, et de façon à ce que l'IEA augmente un peu ses propres ressources. Finalement est mise au vote la proposition de garder le même ratio, mais d'accepter que les sociétés payent 5% du revenu de leurs cotisations, ce qui serait favorable au petites sociétés, sans pénaliser les grosses, mais à gain nul pour l'IEA ! Cette proposition est finalement acceptée. Il faut souligner que pour la SELF la cotisation aurait peu varié quels que soient les modes de calcul, avec même une tendance légère à la baisse.

Par ailleurs, le travail de réflexion de l'IEA, initié par Pierre Falzon, avec l'aide de l'ensemble des sociétés, sur des points tels que : le recrutement des membres, les relations avec les autres associations , les contacts avec les gouvernements... a abouti à une meilleure connaissance des problèmes et des pratiques des différentes sociétés, et à des propositions qui devraient être utiles à chacune.
Enfin, le Comité exécutif a été renouvelé comme c'est la règle après son mandat de 3 ans : David Caple est maintenant Président de l'IEA, Pascale Carayon , Secrétaire Générale, et Wung Chen, trésorier. Le Conseil a également délivré ses «Awards» : nos collègues François Daniellou, VéronIque De Keyser, Luc Desnoyers et Yvon Queinnec ont reçu, sur proposition de la SELF, la «Fellow Award» pour leur contribution à l'avancée de l'ergonomie et pour leurs services rendus à l'IEA.

Nomination de membres d'honneur de la SELF

Le Conseil a décidé de nommer Jacques Duraffourg et Jean Buet membres d'Honneur de la SELF. Ces nominations seront annoncées lors de l'AG de Caen.

Vie de la SELF

Durant ces dernières années, plusieurs questions continuent d'inquiéter le Conseil, mais doivent interpeller l'ensemble de notre communauté. En particulier : l'érosion lente, mais continue de membres et le faible taux de recrutement, le faible nombre de candidatures aux postes d'administrateurs, et le peu de candidatures pour l'organisation de nos congrès annuels.. Ces questions seront abordées au cours de l'AG de Caen à la fois pour l'information de tous les membres, mais surtout pour que des échanges puissent émerger des propositions et des pistes de solution.

La SELF devra se donner plus de moyens pour construire un diagnostic de la situation d'"érosion" des membres et élaborer des stratégies et outils pour augmenter le nombre des adhérents.

La publication des offres et demandes d'emploi est effectuée gratuitement dans le bulletin.

ENTRETIEN AVEC JAMES CARPENTIER

James Carpentier a joué un rôle éminent pour faire reconnaître l'ergonomie dans les grands organismes européens en particulier la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) ou il s'est montré très efficace dès les années 50.
Avec quelques pionniers parmi lesquels Denise Lecoultre, Paul Albou, Jean-Marie Cavé et Bernard Metz il a fait connaître et soutenir le mouvement ergonomique francophone.

Organisateur de la recherche ergonomique dans le cadre de la Communauté Européenne, il a su choisir avec discernement les équipes à aider et les programmes scientifiques à lancer puis à développer.

En 1975, Alain Wisner faisait appel à ses compétences pour préparer le dossier d'un rapport sur le travail posté à la demande du Ministère du Travail.

Malgré de multiples activités, James Carpentier s'est impliqué activement dans la structuration de l'ergonomie au Luxembourg, son pays d'adoption, où il nous a accueilli avec sa modestie coutumière pour réaliser son entretien.

Michel POTTIER et Annie DROUIN

Au début de cet entretien, je veux prendre une précaution.

Je parlerai souvent à la première personne, ce que, j'espère, on me pardonnera. Sans être moi-même un chercheur, j'ai été amené par mes diverses fonctions à créer des situations et des conditions qui ont favorisé le travail des chercheurs et donc le développement de l'ergonomie. Et si j'ai pu animer de nombreuses actions, c'est grâce aux décisions et à l'appui de politiques, d'administrateurs, de scientifiques. Par exemple, Paul Finet et Ettore Massaccesi à la CECA, Francis Blanchard et Georges Spyropoulos au BIT, Georges Lambert à l'OMS, Paule Rey et Pierre Moeschler à l'université de Genève. Merci aussi à la SELF qui m'a accueilli dès sa création, aux chercheurs et aux techniciens des différents pays de la CECA sans qui toutes ces actions n'auraient pas pu être réalisées.

Q : Vous êtes né en 1921. Quelles sont vos origines et votre formation initiale ?

Je suis d'un milieu modeste et les circonstances ont fait de moi un autodidacte. J'ai souvent regretté de n'avoir pas reçu une formation académique, mais j'ai gardé toute ma vie un grand désir d'apprendre et une curiosité permanente pour des domaines variés et nouveaux.

Mes grands-parents et mes parents étaient au travail à 12 ans. Mon père a eu à Verdun une conduite exemplaire qui lui a valu plusieurs citations et la légion d'honneur. Mais il en est revenu blessé et gazé à l'ypérite, ce qui l'a handicapé toute sa vie et m'a fait prendre conscience des problèmes de santé et de société.

Je devais donc gagner ma vie le plus rapidement possible. J'ai décidé de concentrer en une seule deux des trois années d'études nécessaires pour préparer le brevet supérieur ; dispensé de suivre les cours, j'ai ainsi pris l'habitude, qui m'a été fort utile dans la vie, de travailler seul.

J'aurais aimé présenter le concours de l'ENSET afin de devenir professeur de physique. La guerre a changé mes projets, et je me suis tourné vers l'aéronautique qui m'offrait, paradoxalement, la possibilité de devenir guide de haute montagne, ce qui me convenait bien, car j'étais déjà membre du Groupe pyrénéiste de haute montagne. J'ai obtenu à Chamonix le brevet de chef de cordée, et on m'a proposé la direction d'un centre de montagne de l'UNCM, ancêtre de l'UCPA. J'ai préféré revenir à l'aéronautique et me suis retrouvé au ministère de l'Air.

A partir de là, ma vie professionnelle a connu 3 périodes ; le Ministère de l'Air de 1947 à 1953, la CECA de 1953 à 1968, les activités personnelles à partir de 1968.

Q : Quelles ont été vos fonctions au ministère de l'Air ? Avaient-elles un rapport avec vos activités ultérieures et avec l'ergonomie ?

L'après-guerre a été une période d'effervescence et de mutations, comme l'a signalé de Montmollin dans un précédent entretien. Tout était à faire et tout était possible. Les circonstances, le hasard, la chance m'ont conduit au bureau d'organisation, de sélection et de formation de la Direction technique et industrielle de l'Aéronautique à Paris. Ce bureau était dirigé par un polytechnicien dynamique et très ouvert aux problèmes humains, Ivan Renaud. Il avait effectué une mission d'étude de 2 années aux Etats-Unis et tenait à répercuter ce qu'il y avait vu de meilleur.

Il m'a chargé de la section «Etudes». Le bureau avait des relations suivies avec de nombreux organismes publics et privés, Agence européenne de productivité puis OCDE, Commissariat au Plan où j'ai connu Albou qui a beaucoup soutenu par la suite les activités de la SELF, Direction de l'enseignement technique, Commission nationale d'apprentissage, CEGOS, BIT. J'ai pu ainsi bénéficier pendant 6 années de multiples formations en matière de sélection, d'orientation, de formation, de gestion du personnel, d'étude du travail et d'organisation.

C'est à cette époque que j'ai connu Guy Hasson, directeur de la formation aux Charbonnages de France, qui a par la suite joué un rôle très actif dans les travaux de la CECA, aussi bien dans la commission «formation professionnelle» que dans la commission de recherches «facteurs humains et sécurité». Il a également pris une part active au développement de la SELF. C'était un homme chaleureux et humain, nous avons sympathisé et il m'a accompagné dans toute ma carrière.

C'était aussi l'époque de l'essor de l'audiovisuel, et j'ai suivi un des premiers stages de formation organisés par des professeurs de l'ENS de St Cloud ; j'en ai profité pour créer un service audiovisuel au Ministère, à la disposition des enseignants dans les centres d'apprentissage et dans les stages de perfectionnement des cadres. J'ai été nommé vice-président du «Comité français du film technique et industriel» présidé par Jean Painlevé.

Q : Pouvez-vous préciser les liens entre ces activités et l'ergonomie ?

Dans l'aéronautique, la qualité, la sécurité, la nouveauté des technologies obligent à prendre en compte les aspects humains en relation avec les matériels. Les études et méthodes de travail jouent un grand rôle. Donc l'analyse des matériels et des aptitudes était déjà développée et accélérée par l'effort de guerre. C'était l'époque où la conception et l'utilisation de matériels aux limites des capacités humaines, et par ailleurs très coûteux, bénéficiaient des recherches dans le domaine de «l'human engineering» et des «human factors» qui préfiguraient le développement ultérieur de l'ergonomie.

D'autre part, la psychologie du travail, les nouvelles notions d'analyse du travail et de forma-

tion ainsi que la physiologie du travail se développaient aussi bien au CNAM qu'à l'INOP et à l'ANIFRMO, avec en particulier Faverge, Leplat, et Suzanne Pacaud pour la psychologie, Soula, Scherrer puis Monod pour la physiologie. Enfin, l'Agence européenne de productivité, à laquelle a succédé l'OCDE, avait une action générale de promotion des idées, de la documentation et des réalisations.

Q : Et comment vous êtes-vous retrouvé à la CECA ?

J'avais au ministère de l'Air un travail très intéressant et une procédure interne de promotion au titre d'ingénieur allait aboutir. A ce moment, la CECA a demandé au BIT de l'assister dans le démarrage de ses actions de formation dans les charbonnages et la sidérurgie. Le BIT m'a alors confié une mission de consultant auprès de la CECA. Après une année, le BIT et la CECA m'ont tous deux proposé un poste et j'ai opté pour la Haute Autorité de la CECA qui offrait de grandes possibilités d'initiative et d'action concrète puisque tout était à créer.

Q : Voulez-vous nous dire ce qui, dans le Traité instituant la CECA, peut nous intéresser directement, nous, les membres de la SELF ?

Il s'agit donc du Traité de Paris signé en 1951 sur l'initiative de Jean Monnet et de Robert Schuman. La CECA était en fait un gouvernement ayant dans un domaine spécifique une autorité supranationale. Elle comportait un organe exécutif, la Haute Autorité installée à Luxembourg, un organe législatif, l'Assemblée parlementaire européenne à Strasbourg, enfin un organe juridique, la Cour de Justice européenne, à Luxembourg. Au sommet : le «Conseil spécial de ministres».

Une anecdote en passant : au moment de la signature du Traité instituant la CECA, il fallut en choisir le siège. Trois villes étaient en compétition, Bruxelles, Strasbourg et Turin. Mais on n'arrivait pas à se décider, et finalement, lorsque, dans la nuit, le Luxembourgeois Joseph Bech, qui avait le sens du compromis, a proposé qu'à titre provisoire la CECA s'installe à Luxembourg, tout le monde a immédiatement été d'accord, est allé se coucher soulagé, et puis le provisoire est devenu définitif. Ce n'est qu'en 1967, au moment de la fusion des Exécutifs des trois Communautés (CECA, CEE, EURATOM) que la Haute Autorité a transféré son siège à Bruxelles.

La création de la CECA organisait l'intégration des industries minières et sidérurgiques des 6 pays. Ce qui impliquait entre autres une libre circulation des travailleurs et de leurs biens, d'où une harmonisation des conditions de travail et de vie : formations, salaires, systèmes de protection sociale et de retraite, etc. Ainsi, un mineur belge pouvait désormais travailler quelques années en France, revenir ensuite en Belgique et prendre sa retraite en Italie en bénéficiant dans ce pays du cumul et du transfert de l'ensemble de ses droits en matière de protection sociale, de santé et de retraite. Tout cela nous paraît naturel aujourd'hui que l'U.E. fonctionne, mais c'étaient alors des nouveautés radicales.

Le Traité avait chargé la Haute Autorité de promouvoir l'amélioration des conditions de travail et de vie. L'article 55 du Traité prévoyait expressément l'affectation de fonds à l'encouragement des recherches pour l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité du travail. La Direction des problèmes du travail, dont je faisais partie, en était chargée.

Q : La CECA a accompli un gros travail dans le domaine de la formation professionnelle ; pouvez-vous nous en parler ?

Il s'agissait alors de mettre en commun les connaissances des différents services de formation des entreprises minières et sidérurgiques par la rédaction de monographies, par des voyages d'étude des responsables des différentes entreprises, par des sessions d'étude

et par la réalisation de documents techniques.

Par exemple, une monographie a paru à Luxembourg en 1956, «La formation professionnelle dans les houillères des pays de la Communauté». Elle avait été rédigée dans chaque pays selon un plan détaillé que nous avions préparé et elle décrivait pour la première fois de façon systématique, précise et complète, le fonctionnement de la formation professionnelle dans les différents bassins miniers. Nous avons également réalisé une description illustrée des maquettes pédagogiques utilisées pour l'enseignement, ainsi qu'un inventaire international des films relatifs au charbon.

Outre les voyages d'étude à l'intérieur de la Communauté, j'ai organisé en 1956 avec l'assistance du «National Coal Board» britannique un voyage d'étude des responsables de la formation professionnelle dans l'ensemble des charbonnages de Grande Bretagne.

Ont également été réunis des groupes de travail spécialisés, et des sessions d'étude au bénéfice de l'ensemble des personnels intéressés : enseignants, ingénieurs, représentants professionnels. Des observateurs de l'industrie minière britannique et de pays tiers ont été fréquemment associés à ces travaux.

Des actions semblables ont concerné les industries sidérurgiques.

Q : Et qu'est-ce qui a amené la CECA à encourager les recherches sur la sécurité ?

En application de l'article 55 du Traité, en 1954 avait été lancé un programme de «médecine et hygiène du travail» animé par le Dr Claas, et qui comportait des recherches sur les pathologies minières et sidérurgiques ainsi que sur les ambiances de travail, comme le bruit et la chaleur.

En 1956, la catastrophe minière de Marcinelle en Belgique a amené la Haute Autorité à réunir pendant un an à Luxembourg une «conférence intergouvernementale sur la sécurité dans les mines de houille». J'ai été chargé du secrétariat et de la préparation du rapport de la commission «facteurs humains et sécurité».

Une nouvelle action de recherche a été lancée en 1957 dans quatre domaines, la médecine du travail, les facteurs humains et l'ergonomie, la lutte technique contre les poussières et les gaz, et la réadaptation des victimes d'accidents et de maladies. C'était un travail d'administrateur, mais surtout d'animateur soucieux d'orienter les travaux tout en respectant l'indépendance de tous.

C'était l'époque où l'ergonomie commençait à être reconnue ; déjà, elle avait un nom, donné par Murrell en 1947 ; en 1949 avait été créée en Grande Bretagne la première société d'ergonomie. Dès 1957, Denise Lecoultre, sociologue à l'OCDE, avait organisé à Leyde le premier séminaire international sur «l'adaptation du travail à l'homme» ; Bernard Metz y avait participé. Elle a également organisé en 1961 à Stockholm un colloque de l'OCDE sur l'aménagement du travail et de la formation au bénéfice des travailleurs âgés.

Q : Qu'y avait-il de particulier, d'original dans la façon de travailler par rapport à ce qui se faisait, en France par exemple, à la même époque ?

L'action de la Haute Autorité se réalisait au moyen de programmes qui définissaient un cadre de travail et prévoyaient les financements nécessaires. Pour adopter un programme, on procédait à plusieurs niveaux. On consultait les commissions professionnelles et gouvernementales, puis le Comité consultatif, le Comité des représentants permanents des gouvernements et l'Assemblée parlementaire européenne. La Haute Autorité prenait ensuite une décision, publiée au Journal officiel.

Les programmes présentaient plusieurs caractéristiques originales.

D'abord, ils s'appliquaient à 2 industries fortement intégrées ayant des niveaux technologiques comparables et dont les acteurs se connaissaient, et où les questions de sécurité et d'hygiène revêtaient une grande importance. Ensuite, pour la première fois, des équipes de recherches et des instituts de 6 pays ont pu travailler en commun et d'une manière organisée avec le soutien de moyens financiers et matériels importants.

L'affectation des aides financières n'était pas budgétisée, c'est-à-dire que les montants affectés à un programme ou à une recherche pouvaient être utilisés librement en fonction des besoins sur des périodes pluriannuelles, par exemple 5 années pour la «recherche communautaire ergonomique».

En outre, nous mettions à la disposition de ces équipes des moyens logistiques qui leur permettaient de donner aux travaux de chaque chercheur ou de chaque institut le maximum d'efficacité : ils se réunissaient très régulièrement à Luxembourg pour confronter les hypothèses et les méthodes de travail, les difficultés rencontrées et les résultats acquis ; ils ont pu aussi se rendre mutuellement visite dans leurs pays respectifs, et disposer de traductions immédiates de l'ensemble des travaux, ainsi que l'a mentionné Leplat au cours de son entretien. Des amitiés s'y sont ainsi créées ou confortées.

Les programmes comportaient d'une part des recherches individuelles proposées par des chercheurs, à la suite d'un appel public, d'autre part des recherches sur invitation confiées à des instituts, enfin des recherches communautaires réalisées à partir de projets élaborés par la Haute Autorité elle-même.

Q : Vous avez créé la commission de recherche «facteurs humains et sécurité». Comment cela s'est-il passé ?

Dans chaque domaine, les travaux étaient réalisés avec la collaboration d'une commission spécialisée. Pour les programmes dont j'étais chargé, c'était la commission de recherche «facteurs humains et sécurité».

Pour la constituer en 1958, j'ai d'abord invité diverses personnalités à une réunion à Luxembourg ; Bonnardel et Ombredane, que j'avais connus à Paris au début des années 50, y ont siégé. Puis les organisations professionnelles ont été invitées à proposer des noms d'experts. Afin d'assurer la pluridisciplinarité des futurs travaux, nous avions prévu la composition suivante : physiologistes, psychologues, sociologues, médecins du travail, formateurs, techniciens, administrateurs.

On a fait admettre que le Bureau de liaison des syndicats propose 3 personnes, choisies non pour leur représentativité syndicale, mais à titre individuel d'experts ayant une connaissance particulière des attitudes du personnel en matière de sécurité. En participant aux travaux de la commission, ils ont pu mieux comprendre les raisons des choix des chercheurs et ont pu ainsi rassurer les personnels concernés sur la finalité de nos travaux.

A titre anecdotique, je peux signaler que le choix de Wisner a posé un petit problème : il avait en effet été proposé en tant qu'expert scientifique par une organisation syndicale. Le secrétaire national d'une des industries a contesté ce choix, considérant qu'il s'agissait en fait d'un représentant syndical déguisé. J'ai dû intervenir assez fermement pour lui faire admettre que ce choix devait être respecté car la compétence scientifique de Wisner ne pouvait être discutée.

Q : Comment cette commission a-t-elle travaillé ?

Elle se réunissait plusieurs fois par an. Elle fournissait des suggestions, elle donnait des avis sur les projets de recherche présentés. Les rapporteurs en étaient Cazamian, Faverge et

Lejeune. Elle comprenait plusieurs groupes de travail qui, entre autres, ont effectué des recherches sur invitation.

Par exemple, un groupe a préparé le rapport «Travail mental et automatisation» publié en 1969, avec, pour sous-titre : «Activités mentales, fatigue mentale et activités de contrôle et de surveillance dans l'industrie». Ce groupe était formé de 3 équipes dirigées par Kalsbeek, des Pays Bas, Leplat, de France, et Schmidtke, d'Allemagne.
Ou encore : un autre groupe a réalisé le rapport publié en 1972 «Fiabilité et sécurité», et sous-titré : «Eléments pour une ergonomie des systèmes en milieu industriel». Ce groupe comprenait 3 équipes, une équipe belge, dirigée par Faverge et qui comprenait Véronique de Keyser, actuellement députée européenne, une équipe française dirigée par Leplat, une équipe italienne dirigée par Cesa-Bianchi.

Il faut rendre hommage à l'appui sans faille que nous a apporté le regretté Dr Gillon, du Ministère du Travail, membre de la commission «experts gouvernementaux» ; son expérience et sa sagesse nous ont été précieux. Bernard Metz et Jean Marie Cavé ont joué avec beaucoup de discrétion, chacun dans leur commission, un grand rôle dans l'ensemble des travaux.
Enfin, la commission a aussi suivi régulièrement les travaux de la «recherche communautaire ergonomique».

Q : C'est-à-dire ?

Les producteurs avaient souhaité que les recherches soient confiées uniquement à des équipes ou à des instituts appartenant à l'industrie, car les recherches individuelles ne leur semblaient pas assez proches de la pratique industrielle. C'est ainsi que j'ai eu l'idée d'une recherche réellement communautaire organisée par la Haute Autorité elle-même, qui constitua 11 équipes installées dans 11 entreprises minières et sidérurgiques. Chaque équipe comprenait des chercheurs, un médecin du travail, un technicien, et les ouvriers concernés y étaient associés. Les travaux étaient coordonnés grâce au «secrétariat de la recherche communautaire ergonomique».
Comme il n'était pas possible de disposer d'effectifs suffisants pour assurer toutes ces tâches, j'ai réussi à mettre sur pied, avec l'accord des services juridiques et financiers, une structure autonome et indépendante des services de la Haute Autorité, mais financée par elle et installée à Luxembourg, qui a pu assurer les tâches administratives d'organisation des réunions, de préparation, de traduction et de publication des documents et des rapports. Ce secrétariat dirigé par Madame Berchem a subsisté une quinzaine d'années après mon départ et a organisé le déroulement des programmes d'applications ergonomiques à des postes de travail.

Q : Quelle a été l'importance de ces programmes ? Vous est-il possible de les chiffrer ? De nous indiquer, par exemple, le nombre de participants ?

De 1958 à 1968 se sont déroulés 2 programmes «facteurs humains et sécurité» et le premier programme «ergonomie». Ils ont totalisé 64 recherches individuelles, 6 recherches sur invitation et une «recherche communautaire ergonomique» ayant regroupé 11 équipes de chercheurs.

Ils ont bénéficié d'un financement global de 4,2 millions d'unités de compte, l'équivalent de 4,2 millions de dollars de l'époque. Les applications ergonomiques qui ont suivi, animées par mon successeur le Dr Fox, ont bénéficié de plusieurs financements, le dernier s'étant élevé à 15 millions d'unités de compte.

Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes ayant participé à ces programmes. Par exemple, le seul premier programme a mobilisé 173 chercheurs et experts dont les noms et les titres figurent dans les

publications de la CECA. En outre, les consultations ont impliqué plusieurs centaines de personnes de tous les milieux. Quant aux aménagements ergonomiques, ils ont également mobilisé plusieurs centaines de chercheurs et de techniciens dans les entreprises.

Les travaux concernant ces recherches ont été officiellement publiés dans la collection «Etudes de psychologie et de physiologie du travail» créée en 1967. On y trouve notamment un ouvrage rédigé avec la collaboration d'Elie Kahn, «Facteurs humains et sécurité», qui faisait le point des connaissances de l'époque. En outre, deux publications ont été rédigées pour l'information des entreprises, l'une par Hyacinthe Chaudoir pour les charbonnages, l'autre par Jean-Marie Cavé pour les industries sidérurgiques.

Q : Donnez-nous un aperçu des résultats aux - quels ont abouti ces différents travaux

Comme dans tout effort de promotion et de recherche, il est difficile d'évaluer exactement les résultats et leur nouveauté, mais on peut faire plusieurs remarques : d'abord, à l'occasion des consultations, de nombreux experts ont eu à s'interroger ou à s'informer et à mener des discussions dans leurs pays respectifs sur les problèmes posés. Cela a dû contribuer à une meilleure compréhension de l'ergonomie.

Ensuite, la mise en commun des travaux des chercheurs a facilité leur information sur l'état des travaux dans les autres pays.

Par ailleurs, le travail de recherche généralement effectué sur le terrain et avec la collaboration des travailleurs concernés, et la discussion des résultats dans les entreprises, ont certainement contribué à des prises de conscience qui ont favorisé les aménagements ergonomiques ultérieurs.

Finalement, même lorsque les résultats ne sont pas directement attribuables aux recherches promues par la Haute Autorité, ils ont pénétré dans les publications. On peut songer au livre de Faverge publié aux PUF en 1967, «Psychosociologie des accidents du travail».

Encore plus généralement, on a pu observer, dans les années qui ont suivi, que plusieurs concepts, comme ceux de fiabilité, de co-activité, d'écart entre le formel et l'informel, qui maintenant sont couramment admis, ont été confortés par les publications qui ont fait suite aux recherches.

Avec le recul, je constate que ces travaux ont connu 3 périodes :

- une brève période durant laquelle on a surtout encouragé des recherches individuelles assez traditionnelles, dont plusieurs n'avaient pas toujours un rapport direct avec la vie de l'entreprise ;
- ensuite, une période d'une dizaine d'années, au cours de laquelle a notamment fonctionné la «recherche communautaire ergonomique». Tout en dégageant des conclusions théoriques, elle a eu des applications pratiques par la résolution de problèmes concrets qui se posaient aux travailleurs ;
- dans une troisième période, durant une douzaine d'années, ont été promus des aménagements ergonomiques de postes de travail.

Ceci a témoigné à la fois des résultats de l'action de la CECA mais aussi de l'évolution générale des idées et des pratiques en matière d'ergonomie.

Q : Le Luxembourg possédait à l'époque une importante industrie sidérurgique, l'ARBED ; que s'y est-il passé en matière d'ergonomie ?

Le Luxembourg a contribué aux programmes par la participation du Dr Hoffmann, délégué gouvernemental, du Dr Noesen, médecin-inspecteur du travail, et du Dr Putz, chef du service médical de l'ARBED. Divers travaux ont été subventionnés : une recherche portant sur l'intérêt des tests psychotechniques utilisés dans

la sidérurgie a été menée par les Dr Molitor et Mosinger. En outre, une cellule de recherche ergonomique a été créée à l'ARBED, dirigée par un médecin, le Dr Foehr et un ingénieur, M. Seywert. Par la suite, Bernard Metz a dirigé à l'ARBED des travaux communautaires, principalement sur le travail à la chaleur. Le Dr Foehr a été membre de la SELF et a organisé en 1969 à Mondorf les Bains le Congrès annuel de la SELF.

Q : En 1968, alors que vous étiez pleinement impliqué dans tous ces travaux, vous avez quitté la CECA, pourquoi ?

Il y avait 15 ans que je travaillais dans un même domaine et les structures étaient maintenant bien installées. D'autre part, le hasard a fait que, en vue de l'entrée de la Grande Bretagne dans la CEE et de la fusion des Exécutifs, il a fallu libérer des postes de l'organigramme et on a offert des conditions intéressantes aux hauts fonctionnaires volontaires pour présenter leur démission. J'en ai profité, en espérant désormais me consacrer davantage à l'alpinisme et au ski que j'avais été contraint de négliger. Pendant quelques années j'ai pu en profiter, mais le travail m'a rattrapé par diverses missions qui m'ont été confiées.

Q : On en vient donc maintenant à votre troisième vie professionnelle : en quoi a-t-elle consisté ?

Il s'est agi de diverses missions de consultant, souvent en collaboration avec des membres de la SELF.
Certaines ont été très brèves, par exemple à Elf-Aquitaine, à Saint Gobain, aux PTT, à l'INPED (Institut national algérien de la productivité et du développement industriel).
D'autres plus continues, sous forme de contributions à l'enseignement de l'ergonomie dans diverses universités et dans des stages de formation organisés par diverses entreprises. Par exemple au centre de formation permanente de Paris I, dans le département de l'économiste René Passet ; sous la direction de Cazamian, nous avons assuré pendant plusieurs années à Lyon des stages d'ergonomie au bénéfice des cadres de l'entreprise Berliet.

L'OMS, où Georges Lambert dirigeait le service de médecine du travail, m'a chargé en 1971 d'établir un rapport pour orienter l'activité de l'OMS concernant l'ergonomie.

En 1970, le Centre de recherches de l'INRS a été installé à Nancy. Une commission scientifique présidée par Bernard Metz a été constituée. Sur proposition des syndicats, j'y ai été nommé en compagnie de Jean Hamel.

J'ai par ailleurs persuadé les PUF de l'intérêt de consacrer un volume de la collection « Que sais-je » à l'ergonomie ; Antoine Laville a été chargé de la rédaction de cet ouvrage.

Je dois souligner 3 actions qui ont eu une grande importance pour moi : d'abord, la rédaction du rapport sur le travail en équipes alternantes. Ensuite, une collaboration suivie avec le BIT. Enfin, la collaboration aux initiatives de l'OMS et de l'université de Genève, lors de la création du certificat inter-universitaire d'écologie humaine.

Q : Le rapport de 1976 sur le travail posté vous tient à cœur ; qu'avez-vous à nous dire à ce sujet ?

C'est vrai, le rapport demandé par le ministre du Travail, M. Durafour, sur le travail en équipes alternantes a été un moment marquant de ma vie, car il constituait une contribution personnelle à un mouvement de progrès dont j'espérais qu'il se développerait.

Il faut rappeler le contexte des années 70 : des oppositions au travail de nuit et au travail continu se manifestaient. Par exemple, en 1972, les médecins du travail de l'industrie pétrolière avaient été réunis à Jouy-en-Josas et j'avais rédigé le document de travail qui a servi de

base à leurs discussions. Dans les années 75, les revendications syndicales s'étaient multipliées, en particulier pour des compensations financières ; certains syndicats avaient publié des rapports sur ce sujet.

Sur le plan scientifique, le Congrès annuel des médecins du travail de 1962 avait discuté l'enquête de Reinberg et Andlauer sur les aspects médicaux du travail en équipes successives. En 1965, Marc Maurice et Colette Monteil avaient publié «Vie quotidienne et horaires de travail. Enquête psychosociologique sur le travail en équipes successives». Il existait en outre un groupe de chronobiologie auquel participaient Jean Ghata et Alain Reinberg ; et le centre bioclimatique de Bernard Metz menait des recherches sur les rythmes circadiens et sur le sommeil. En outre, l'INRS avait publié en 1975 à 10.000 exemplaires une brochure, «Le travail par équipes successives» que j'avais rédigée à titre de membre de sa commission scientifique.

Au gouvernement, une politique générale d'amélioration des conditions de travail était menée par le ministre du Travail, M. Durafour, et par M. Stoléru, conseiller économique à l'Elysée et chargé d'une mission sur la revalorisation du travail manuel.

Le conseil restreint de ministres du 16 décembre 1975 a confié à A. Wisner une mission concernant les rythmes de travail en continu et semi-continu, afin de proposer aux partenaires sociaux des aménagements au système existant. Ce rapport devait être remis au ministre en juin 1976.

Q : Comment vous y êtes-vous pris ?

C'était un gros travail et les délais étaient impératifs. Aussi, pris par ses activités et en accord avec le ministre, Wisner me l'a confié.

Le premier travail a été de consulter par écrit 173 entreprises significatives, les organisations professionnelles, les 21 directions régionales du travail, les 27 médecins-inspecteurs régionaux du travail, des médecins du travail, des sociétés de médecine du travail, des organismes nationaux et régionaux dont l'ANACT et l'INRS, et 86 experts scientifiques et médicaux consultés à titre personnel.

La deuxième étape a consisté à organiser des réunions au CNAM : réunion des experts scientifiques et médicaux, des dirigeants d'entreprises et d'organismes d'employeurs, des responsables d'organisations de travailleurs. Ces consultations n'ont eu aucun caractère de négociation.

Le 28 juin 1976, Alain Wisner et moi avons remis le rapport à M. Stoléru. Il fournissait 36 propositions. L'originalité c'est que l'on posait comme principe que la compensation des nuisances ne devait pas être recherchée par des mesures financières. Elle devait résulter de mesures de même nature que les nuisances, en portant sur la pénibilité, la durée, les horaires et les repos.

Par exemple, on proposait de réduire systématiquement les effectifs impliqués dans les travaux de nuit, limiter la durée des postes de nuit particulièrement entre 23 h et 05 h , accroître le nombre d'équipes (5*8), instituer un repos d'au moins 24 heures après chaque séquence de 2 ou 3 postes de nuit, préserver les repos ou congés de fin de semaine, permettant un repos de 2 jours après une période de 5 à 6 jours de travail, améliorer les conditions d'habitat, de transport, etc. Bref, il y en avait 36 en tout.

Q : Qu'est-il advenu de ce rapport ? Qui en a eu connaissance ? Et surtout, a-t-il eu des conséquences pratiques ?

Le rapport a été diffusé dès le début du mois de juillet, d'abord par le CNAM à 1000 exemplaires, puis par l'ANACT à 5000 exemplaires.

Il a eu un grand retentissement dans la presse, dans les quotidiens nationaux et régionaux,

dans les hebdomadaires, dans les revues spécialisées et syndicales, et même dans la presse étrangère.
Dans une déclaration au «Monde» en date du 17 juillet, M. Durafour déclare en particulier : «Il faut insister sur la nouveauté de ces constatations. A ma connaissance, à ce jour, aucune législation particulière n'a été prise en la matière dans aucun pays... ».
Il y a eu aussi une émission de télévision réalisée par Laurence Graffin de la revue «Liaisons sociales».

Moins de 6 mois plus tard, un conseil restreint de ministres a arrêté une quinzaine de propositions issues du rapport, qui ont fait l'objet :
- du décret du 30 juin 1977 relatif au mode de travail par équipes successives,
- de l'instruction technique d'août 77 relative à la surveillance médicale,
- d'un arrêté de novembre 79 relatif au confort et à l'adaptation des logements.

Il a été décidé également de saisir le conseil de ministres de la CEE en vue d'obtenir, dans les secteurs où se posaient des problèmes de compétitivité, une réglementation limitant au minimum le développement du travail posté dans le Marché commun.
Par ailleurs, les négociations professionnelles ont abouti à plusieurs accords : par exemple, l'accord-cadre de mai 77 à St Gobain, ou encore l'accord-cadre BSN/GD de novembre 80.

Je peux encore signaler que l'ANACT a procédé à une rediffusion du rapport en 1981 avec un avertissement signalant que «la problématique concernant le travail posté conserve toute son actualité».

Succès apparent, donc. Mais finalement, ce fut pour moi une déception. J'avais espéré que la société soutiendrait, pour des raisons de bien-être social, la réduction des effectifs et des services travaillant en continu. Malheureusement, 30 ans après, nous constatons que la continuité des services, réclamée d'ailleurs par les consommateurs et aussi conséquence des échanges internationaux, n'a pas cessé d'augmenter.

Q : Vous avez aussi effectué des missions pour le BIT, lesquelles ?

J'avais toujours gardé des liens avec le BIT et avec Francis Blanchard, son directeur général. J'ai contribué régulièrement aux actions relatives aux conditions de travail.

Par exemple, grâce au «programme ergonomie», la Haute Autorité a soutenu financièrement le CIS, «Centre d'Information de Sécurité» de l'OIT, créé en 1960 par Marcel Robert, afin qu'il recense également les publications relatives à l'ergonomie.

Autre exemple, le BIT m'a chargé, avec Cazamian, de la rédaction du livre «Le travail de nuit» paru en 1977.

J'ai par ailleurs contribué au lancement à l'OIT, par Georges Spyropoulos, du PIACT, «programme international d'amélioration des conditions de travail», et rédigé à cette occasion le projet d'un ouvrage «Introduction à l'étude des conditions et du milieu de travail».

Q : Et ensuite ?

Et ensuite… La fin de mes activités est surtout consacrée à l'écologie humaine. Par exemple, en 1975 a été créé avec le soutien de l'OMS, un certificat inter-universitaire d'écologie humaine enseigné dans 18 universités européennes. Paule Rey et Pierre Moeschler à Genève, Alex Coblentz à Paris V y ont joué avec Georges Lambert un rôle actif. J'ai contribué à faire entrer l'ergonomie dans le programme de ce certificat et assuré les premiers enseignements d'ergonomie dans plusieurs universités en France et en Suisse.
Je me suis aussi retrouvé plusieurs années de suite, de même que Andlauer et Ghata, aux «carrefours d'écologie humaine du lac

d'Annecy» . C'était une antenne du centre européen d'écologie humaine de l'université de Genève. En 1990, sur ma suggestion, l'Université de Pau a créé un certificat d'écologie humaine dans son institut de recherches sur l'aménagement dirigé par Vincent Berdoulay.

Q : Quelles ont été vos relations avec la SELF ?

Comme je l'ai déjà dit, en 1963, les membres de la SELF m'ont fait l'honneur et l'amitié de m'accepter parmi eux, par la suite ils m'ont confié une tâche au Bureau. Ils m'ont aussi donné l'occasion de contribuer avec Andlauer et Cazamian à l'organisation du colloque «Ergonomie du travail de nuit et des horaires alternants» organisé en 1974 au Centre d'éducation permanente de l'Université de Paris I sous l'égide de la SELF.

Q : Votre parcours vous a amené à côtoyer des milieux divers, quelle impression en gardez-vous ?

Et bien, je me sens très partagé.
L'ergonomie a eu une bonne fortune. Elle avait un objectif ambitieux, celui de transformer le travail au bénéfice des travailleurs. Elle a ainsi donné lieu à beaucoup d'études, à des enseignements, et finalement à une profession reconnue et de plus en plus sollicitée. On devrait dire des professions, puisqu'elle s'étend aujourd'hui non seulement au travail lui-même, mais aussi à toutes sortes d'aspects de l'activité humaine : ergonomie du produit, des logiciels, de la santé, de l'habitat, de l'enseignement, des loisirs, etc. avec des spécialisations de plus en plus marquées. Je reprends volontiers à mon compte les propos de Marc Bloch cités par Leplat à la fin de son entretien dans le Bulletin de la SELF de juin 2004, page 37.

L'ergonomie a certes beaucoup amélioré les postes de travail, et continue à le faire. Mais on voit que l'intensité et la charge de travail augmentent, surtout dans les services et les tâches mentales.
Est-ce que, indirectement, l'ergonomie ne contribue pas à cette intensification ? N'en devient-elle pas involontairement complice ? Et finalement, qu'en est-il du travail lui-même et de son sens ?

Bien sûr, cela dépasse les responsabilités des ergonomes. Mais le problème reste posé.

Extrait d'un entretien
avec Michel POTTIER et Christian LASCAUX
du 20 juillet 2005 à Luxembourg

RENCONTRE AVEC L'ERGONOMIE

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN LASCAUX

Tu es réalisateur cinématographique, connu par les ergonomes, au moins par certains d'entre eux, pour les films que tu réalises pour la SELF. Nous revien - drons plus tard sur cet aspect de ton activité. Peux-tu tout d'abord nous retracer ton itinéraire person - nel et professionnel ?

Je suis né à Cherbourg en 1951, dans une famille ouvrière. Mon grand-père était chauffeur manutentionnaire à l'arsenal de Cherbourg et ma grand-mère faisait les marchés. C'étaient des paysans devenus ouvriers et qui ont gardé un jardin en complément de ressources. Mon père était marin et il a rencontré ma mère alors qu'il était affecté à Cherbourg. Je suis l'aîné d'une famille de trois enfants. Au niveau scolaire, j'ai eu quelques difficultés au départ car j'étais dyslexique. Mes difficultés scolaires m'ont poursuivi jusqu'au certificat d'études. J'ai été obligé de prendre des orientations un peu bizarres avant d'arriver à faire des études supérieures. Après le certificat d'études, je m'inscris en CAP d'ajusteur que j'obtiens en 1968, pendant les grèves. C'était mon premier diplôme professionnel. En formation d'ajusteur c'est là que les choses changent. Un professeur conseille à mes parents de m'inscrire dans un centre de rééducation pour traiter mon problème de dyslexie et cela va très bien marcher. Je suis donc rentré cancre en CAP d'ajusteur et j'en suis ressorti très bon élève. J'ai été admis en seconde spéciale et j'ai décroché un Bac de technicien en fabrication mécanique avec une très bonne moyenne. Je m'inscris ensuite en BTS mais je n'y reste pas, car après quelques mois, j'ai l'opportunité de pouvoir entrer à la Faculté de Sciences Economiques de Rouen. Ça va être un parcours assez long, car je vais faire de multiples boulots pendant mes études. J'ai été manutentionnaire, pion, ouvrier professionnel à la Régie Renault, docker sur le port du Havre. Les périodes de travail alternent toujours très tôt chez moi avec les périodes d'études. Je finis par obtenir une Maîtrise en «Economie Internationale et Développement».

Comment en est-tu arrivé à faire du cinéma ?

L'économie du développement m'intéressait, correspondait à mes engagements militants, mais ça n'était quand même pas une passion. En suivant des cours en Sociologie que j'avais pris en option libre dans le cadre de la Maîtrise, je suis tombé sur un panneau proposant des cours de 3ème cycle de cinématographie, sous la direction de Jean Rouch, qui était à l'époque Directeur de recherches au CNRS. Ça a été un véritable déclic, car j'avais une réelle passion pour le cinéma. J'y allais régulièrement en famille depuis l'âge de 10 ans, dans un cinéma de quartier. J'entame donc un DEA puis une thèse, toujours avec Jean Rouch. Là encore je travaille en parallèle car j'ai besoin de gagner ma vie.

Tu peux nous rappeler qui était Jean Rouch et son importance dans le cinéma documentaire ?

Jean Rouch était un grand bonhomme car il est considéré comme le père du « cinéma direct ». Il a à l'origine une formation d'ethnologue et était grand spécialiste de l'Afrique. Il s'est rendu compte que les ethnologues et les anthropologues n'avaient pas le matériel audiovisuel qu'il fallait pour étudier un certain nombre de rites et de pratiques religieuses : la fabrication des masques par exemple. C'est le premier qui, dans les années 50, a commencé à partir sur le terrain avec des caméras légères récupérées de l'armée américaine. C'étaient des caméras hyper robustes, à ressorts, avec une autonomie de prise de vue de 30 secondes ! Il réalise des films d'observation, en muet et sans mise en scène, pour étudier les cultures africaines. Il a fait ensuite construire les premières caméras pour faire du cinéma direct, c'est-à-dire caméra à l'épaule et son synchrone, pour pouvoir capter le son et l'image sans décalage, avec une autonomie beaucoup plus importante que les caméras du cinéma traditionnel, qui étaient complètement inadaptées pour pouvoir faire des films dans des régions où il n'y avait pas l'électricité, où les difficultés de transport étaient importantes.

Jusque-là les anthropologues utilisaient plutôt la photo et le dessin ?

Oui, la photo, éventuellement le dessin, et parfois aussi le film. Mais les anthropologues de l'époque avaient un gros problème : ils ne savaient pas filmer. Les images étaient donc difficilement exploitables parce que souvent, comme on dit, «ils filmaient leurs godasses». Ils ne savaient pas filmer, se placer, ne savaient pas comment aborder un sujet. Et quand on demandait à un vrai cinéaste d'aller filmer, il faisait des films «exotiques». Jean Rouch comprend donc très vite qu'il faut former les anthropologues à l'utilisation des techniques cinématographiques, comment moyen de recueil de données. Il a donc créé un style que l'on a qualifié de «cinéma vérité», car on pensait que cette façon de filmer était «criante de vérité». Ce qui est pour moi une aberration, car le cinéma ne dit jamais la vérité. Il révèle une certaine vérité, il taille dans la réalité, à partir d'un certain point de vue, pour en montrer une partie. Le terme était mal choisi.

C'est aussi le point de vue de Godard par exemple, qui a été très critique sur le «genre documentaire».

C'est vrai. Jean Rouch a d'ailleurs fortement marqué les jeunes cinéastes de l'époque et notamment les artistes de la Nouvelle Vague, qui vont s'interroger sur cette nouvelle technique qui permet de descendre dans la rue avec des petites caméras. On utilise des fauteuils roulants pour faire des travellings, on court avec la caméra derrière les personnages, et cela donne un cinéma extrêmement vivant. C'est un véritable élan de liberté. Jean va donc avoir une énorme influence à la fois sur le futur du cinéma documentaire mais aussi sur le cinéma de fiction. Ce mouvement est international. Il a des copains dans le monde entier, aux Etats-Unis, au Canada avec Michel Cros notamment, qui sont sur la même dynamique. Ensemble, ils vont développer et inciter les fabricants de caméras à fabriquer du matériel adapté. Ils produisent des films qui deviennent des références pour une nouvelle façon de faire du cinéma. A l'époque, ces gens sont très marqués par les films de Rossellini. Rossellini réalise des films extraordinaires, reconnus par tous comme des chefs d'œuvres, mais avec de tous petits moyens. Cela diffère totalement du cinéma traditionnel alors très hiérarchisé, avec des producteurs qui font la loi et des réalisateurs qui passent leur temps à crier sur les plateaux. C'est un cinéma complètement différent.
Jean Rouch pratique un cinéma qui me correspond bien. Je passe donc 4 ans avec lui, le temps de faire une thèse. Ce qui m'intéressait à l'époque, à la fin des années 70 et au début des années 80, ce sont les films de cinéastes sous forme de journaux filmés, de chroniques de voyages. Je citerais entre autres, «Sans soleil» de Chris Marker, «Lettre d'amour en Somalie» de Frédéric Mitterand, des films de Joseph Morder, classé comme cinéaste expérimental. Je fais ma thèse sur ce cinéma-là, qui n'est pas vraiment un cinéma documentaire, ni un cinéma de fiction non plus, mais qui mélange un peu les deux.

A cette période, tu t'intéressais à un genre cinématographique, mais tu n'étais pas encore sur les questions du travail.

Je m'intéressais aux chroniques en général, mais chez les anthropologues l'activité et le travail sont omniprésents. Ils filment d'ailleurs principalement des activités de travail, par exemple des pileuses de mil ou des fabricants de masques.
Entre la fin de la rédaction de ma thèse et la soutenance, il s'est écoulé une année. Cette année-là, je reçois mes premières commandes de films documentaires par l'intermédiaire de personnes qui connaissaient ce que je faisais. C'est le service de la circulation de la ville de Marseille qui me commande mes deux premiers films. Le premier était un film sur la sécurité routière, dont je déteste le titre - je ne l'ai pas choisi - «Stop aux accidents». Il faut savoir qu'à l'époque, c'est peut-être encore vrai d'ailleurs, Marseille était la ville la plus dangereuse de France et peut-être d'Europe, notamment la partie d'autoroute entre Aix et Marseille. Marseille qui est un cul-de-sac, n'avait pas encore de gestion centralisée du trafic routier. La mise en place de la gestion centralisée du trafic sera le sujet de mon deuxième film.

C'étaient donc des commandes institutionnelles ?

Oui, ce sont des commandes institutionnelles qui demandent une certaine rigueur. Et là, je vais vraiment apprendre à travailler sur des sujets techniques. Je vais apprendre mon métier de réalisateur, savoir gérer une équipe, obtenir ce que je souhaite, etc. Je vais avoir les premiers contacts avec des gens avec lesquels je travaille encore maintenant, notamment un copain qui était étudiant aux Beaux-Arts et qui fait toujours le son sur mes films. Il apporte un deuxième regard sur mon travail, et moi j'interviens aussi parfois sur ses films.
Et puis, je vais surtout faire la connaissance d'un vieux monteur corse, qui va m'apprendre le montage, au plan technique et éthique. Il va m'expliquer les différentes façons de monter un sujet, la façon de présenter, d'organiser, de structurer un film, la nécessité de respecter, par ce que l'on montre, la personne filmée, mais aussi la famille et les proches. Il m'a donné des leçons que j'utilise encore actuellement.

Notamment quand tu filmes le travail...

Quand je filme le travail ou que je filme un autre sujet documentaire, j'ai toujours cela à l'esprit : il y a des choses qu'on peut montrer et d'autres qu'on ne peut pas montrer. J'apprends donc le montage qui devient une passion. Je vais devenir plutôt, dans un premier temps, un cinéaste-monteur qu'un cinéaste-caméraman. Je fais beaucoup de films institutionnels sur lesquels je travaille souvent avec Serge Thébaut qui fait les images de mes films. Je fais toujours le montage et même je le fais parfois pour les films des autres. Par contre, quand je me mets à filmer le travail, je retourne à la caméra. C'est assez marrant, parce qu'au contact du travail je suis assez à l'aise, sûrement de par mon itinéraire professionnel. Dans le milieu industriel par exemple, je sais où me mettre, je sais où me placer, je n'ai pas peur d'aller au contact des gens.
Après ces premiers films, je vais réaliser un film proche de l'ergonomie sans vraiment le savoir. Il s'intitulait «Bâtir une école». C'était une commande d'un service du ministère de l'Education Nationale chargé de donner des conseils pratiques à la construction des bâtiments scolaires, puisque les inspecteurs départementaux de l'Education Nationale étaient chargés de suivre la conception et la construction des bâtiments scolaires. Grosso modo, l'objectif était de convaincre les maires de cesser de construire leurs écoles dans leur coin, avec leurs architectes, sans faire participer les utilisateurs (enseignants, personnels d'entretien, assistantes maternelles, parents d'élèves), et de favoriser la construction de locaux parfaitement adaptés aux diverses activités.

Mais ça ne t'a pas encore fait rencontrer les ergo - nomes...

Non, mais ça m'a fait rencontrer un discours qui est très proche de celui des ergonomes. La rencontre de l'ergonomie va venir beaucoup plus tard, parce qu'entre temps je vais faire d'autres films. Il y en a un dont je suis assez fier, qui est un portrait de Pierre Rabit, un agrobiologiste, qui vit dans les Cévennes et qui avait travaillé comme OS à la régie Renault. Il va développer dans les Cévennes des techniques très particulières en ce qui concerne l'agrobiologie en zone sèche. Son travail va commencer à être connu et il va influencer pas mal de gens dans le sud de la France et en Afrique. Il va partir au Burkina Faso où il va former des milliers de paysans à la culture sans engrais. Entre temps, il va notamment rencontrer les acteurs de l'Europe Verte et devenir l'ami d'Edgar Pisani qui était le Ministre de l'agriculture de Pompidou dans les années 60. Quand je l'ai rencontré, l'organisme qu'il a créé, le «CIEPAT», vient d'obtenir un terrain de 600 hectares au-dessus de Montpellier pour pouvoir expérimenter des cultures en zone méditerranéenne. Je venais le voir en remplacement de quelqu'un qui devait faire une interview de lui, et cette interview finit par se transformer en film. J'écris alors un sujet assez rapidement et ce tournage va se terminer à l'Elysée par une interview de Pisani, qui est un grand spécialiste de l'Afrique.
Par la suite, je suis contacté par l'INRS pour réaliser un film sur l'ergonomie en collaboration avec le ministère de l'Education Nationale. Mon profil, ma connaissance du monde du travail et mon approche documentaire les intéressent. C'est l'équipe de Pierre Rabardel qui suit ce projet de film sur l'ergonomie, dont le thème est la formation des acteurs en ergonomie. Le but était de former les professeurs

de l'enseignement technique à intégrer l'ergonomie dans le cursus scolaire, notamment dans le cadre des baccalauréats professionnels et des baccalauréats de techniciens.

C'est ce qui a donné lieu à la publication de documents INRS destinés aux enseignants ?

Oui. Sur ce projet je vais travailler avec Nathalie Lang qui va faire une thèse sur ce sujet. Gérard Le Joliff suit le projet, avec la collaboration de Nicole Carlin, Marion Chesnais, Marine Pascal, et aussi Christiane Werthe qui est chargée du suivi du projet pour l'INRS. Ce sont des gens avec qui, par la suite, je vais garder des contacts. C'était un film semi documentaire, une fiction documentée. Je suis assez content du résultat parce que c'est toujours assez difficile de mélanger la fiction et le documentaire. Ça n'est pas souvent réussi car on voit que les acteurs surjouent. Malheureusement, ce film ne sera pas distribué ou très peu, parce que l'Education Nationale, au dernier moment, ne mettra pas les moyens pour former les formateurs, les professeurs qui devaient former ensuite leurs collègues.

Cela a eu le mérite de te faire rencontrer beaucoup de monde dans le milieu de l'ergonomie.

Notamment l'équipe de Pierre Rabardel. J'ai eu tout de suite un bon contact avec Pierre qui est venu voir le film quand il était presque fini de monter. Il avait suivi ça d'un peu loin, et il a bien aimé le résultat. Il m'a demandé si je voulais assurer des cours à Paris 8 pour apprendre aux ergonomes à filmer le travail et à utiliser cette technique dans le cadre de leur métier. J'ai commencé en 1995 à donner des cours, et ce jusqu'à l'année dernière. Les restrictions budgétaires ont fait que, cette année, je n'avais plus que trois heures de cours.

Tu disais que les ethnologues ne savaient pas filmer, ne savaient pas où se placer. Est-ce la même chose pour les ergonomes ?

Dans la jeune génération, il y a des velléités à utiliser ces instruments. Il ne s'agit pas pour les ergonomes de devenir des cinéastes professionnels. Il s'agit de filmer «proprement», j'aime bien ce terme, c'est-à-dire de faire de l'image propre et utilisable. Elle n'a pas besoin d'avoir du style, si elle en a c'est encore mieux, mais si elle est déjà utilisable, c'est-à-dire bien faite, bien cadrée, c'est déjà bien.
Quand on fait un mouvement de caméra, on part d'un plan fixe pour aller à un autre plan fixe, on regarde avant de filmer, on ne commence pas à tourner un plan si on n'a pas repéré avant ce que l'on veut faire avec. Ce sont des choses très simples. Et je pense que si on a des images qui sont utilisables on continuera d'utiliser la caméra. L'utilisation de la caméra est très intéressante pour filmer des séquences sur le travail et analyser les images tranquillement, notamment en faisant des ralentis. On peut découvrir beaucoup de choses en visionnant les films.

La difficulté, c'est qu'on ne filme bien que ce qu'on connaît déjà. Le film va être un des éléments qui vont aider à l'analyse, mais il ne va pas remplacer l'observation.

Non, pour bien filmer il faut faire du repérage avant, car on ne va pas tout filmer. Il faut avoir pris contact avec les gens, et les avoir convaincus de l'intérêt de la chose. Ça ne change pas le travail de l'ergonome, mais la caméra peut lui permettre de voir ce que l'œil ne peut pas toujours saisir : des gestes rapides, la coactivité entre plusieurs opérateurs, des événements qui viennent perturber l'activité. L'image peut permettre aussi de rendre visible des éléments du contexte de travail.

Souvent l'ergonome qui veut filmer a des difficultés pour trouver l'endroit le plus favorable où se placer.

C'est compliqué au début, comme toute pratique. C'est une pratique un peu physique, il faut le sentir. Il y a des choses logiques : on ne va pas systématiquement se mettre derrière la personne où on ne va voir que son dos et pas les gestes qu'elle peut faire. J'ai filmé, par exemple, dans un simulateur de conduite d'une centrale nucléaire et c'est vrai que c'est très difficile à filmer, car les gens sont tout le temps le nez sur leurs écrans et ils tournent donc le dos. Mais il y a des méthodes, on peut tourner à

bout de bras en mettant la caméra de façon à ce que le personnage soit de profil. Ce sont des petites choses qui s'apprennent.

C'est donc ce que tu apprends aux ergonomes ?

Pas uniquement, je leur apprends aussi une démarche. Une fois qu'ils ont la démarche, ces trucs-là, ils vont les découvrir par eux-mêmes. Il faut être curieux, il ne faut pas avoir peur, il ne faut pas rester trop à l'écart de son sujet ou de son personnage, de la personne qui travaille, il ne faut pas hésiter à s'approcher. C'est difficile au début.
On peut utiliser la caméra différemment selon son niveau de pratique. Il faut du temps pour apprendre à bien filmer, savoir où bien se placer, avoir l'œil, savoir anticiper ce qui va se produire. Le repérage peut permettre de régler un certain nombre de choses avant, de réduire l'incertitude. Au début, on ne va pas aller vers le plus compliqué, on fait simple et petit à petit on s'améliore.
Il faut considérer que l'utilisation de la caméra ne remplace pas les méthodes traditionnelles d'entretiens et d'observations, mais permet de «mieux voir» et d'aller plus loin. Il y a un autre avantage dans l'utilisation de la caméra, c'est le fait de faciliter le dialogue avec les opérateurs et de permettre l'auto-confrontation. J'ai travaillé, plusieurs fois sur des études avec Yves Clot et le groupe «clinique de l'activité» du CNAM.
Pour des ergonomes aussi ça peut être utile pour faire des restitutions d'observations, avant la validation de certaines étapes. Ce qui est intéressant pour l'ergonome, c'est de faciliter le dialogue avec l'opérateur, mais c'est aussi de faciliter la réflexion et la parole chez la personne filmée. C'est beaucoup plus facile de parler de son boulot en ayant pour base des images descriptives du travail. Ça ramène toujours à l'activité réelle… filmée.

En même temps, c'est une forme de validation du travail de la personne qui a filmé, car il peut y avoir des remises en cause. L'opérateur peut vous dire : là vous ne vous êtes pas placé au bon endroit, vous n'avez pas vu telle ou telle chose, etc. ?

Oui, souvent. Il y a toujours des points de vue qui sont meilleurs que d'autres, mais il n'y en a pas de parfait, ou alors il faudrait filmer avec plusieurs caméras. Ce qu'il m'arrive de faire avec mon copain Serge. Il est, par exemple, le cameraman principal et moi je film avec plus de recul sans le prendre dans le champ, ou parfois aussi on se partage le travail parce qu'il y a plusieurs opérateurs.

Est-ce que la présence d'un cameraman se négocie facilement ?

Ca dépend de l'attitude qu'il adopte. Je dis souvent à mes étudiants que je n'ai eu, jusqu'à présent, aucune difficulté à m'insérer dans le milieu professionnel. Il y a des préalables indispensables, il faut dire à la personne qu'elle sera le premier spectateur, et que rien ne sera montré à la direction ou à l'encadrement sans son accord au préalable.

C'est ce à quoi sont confrontés aussi les ergonomes quand ils recueillent la parole des opérateurs.

C'est exactement pareil ! Mais il y a un statut de l'image qui fait que les gens se sentent plus engagés, alors que ça n'est pas forcément le cas. Parfois, la parole est plus lourde de conséquences que l'image. Je fais attention à ce que les gens racontent. Dès que je vois que leurs propos peuvent les desservir ou leur poser des problèmes avec leur hiérarchie, j'élimine. Quand je fais ce genre de travail, c'est toujours en équipe. Il y a donc plusieurs regards. Dans le cadre d'une intervention ou d'une étude, je me mets toujours au service d'un ergonome ou d'un clinicien de l'activité.

Le maître d'ouvrage reste l'ergonome ?

Sur l'étude et sur le contenu de l'étude oui, mais sur la façon de filmer et la manière de faire des films non. Chacun ses prérogatives. Il y a des échanges bien sûr, car quand je fais un film d'ergonomie, je ne fais pas un film d'auteur. Je suis là aussi pour aider l'ergonome. Le film d'étude d'ergonomie peut être un plus pour convaincre les directions par exemple. Ce qui a été filmé n'a pas le statut de preuve, mais quand c'est sur la pellicule ils ne peuvent pas dire que ça n'existe pas.

C'est un peu le même statut que les chroniques d'activité très précises, mais avec en plus la force de l'image.

Ce sont des chroniques d'activité ! Il suffit que tu mettes des sous-titres, des flèches, etc. On l'a fait sur certains films. Robert Villatte utilise souvent la caméra et utilise les arrêts sur image pour en tirer des photos qui illustrent ses rapports. Ce qui a mon avis est beaucoup plus intéressant comme méthode, parce qu'il prend des images là où il faut les prendre. Tu peux rater une prise de vue avec un appareil photo, mais la caméra, elle, fait 24 images par seconde. Alors quand il a besoin d'une image, il a obligatoirement la bonne. Il fait des rapports qui sont très explicites. J'ai eu l'occasion de l'accompagner dans ses interventions. Robert a une réflexion approfondie sur le sujet et en plus il a une pratique ancienne du tournage sur les lieux de travail.

Les ergonomes pensent parfois que rien ne remplace l'observation visuelle. Qu'en penses-tu ?

Pour moi, c'est une ânerie. D'abord parce que le film n'empêche pas l'observation visuelle, au contraire c'est complémentaire. Pour bien filmer une activité de travail, il faut d'abord bien l'observer et faire des repérages. Quelqu'un qui a une pratique cinématographique ou audiovisuelle sera un très bon observateur, c'est quelqu'un «qui a l'œil» comme on dit. La caméra va permettre de garder des traces de l'activité d'observation. Ces traces pourront être réinvesties et utilisées pour faire parler les opérateurs, pour leur faire dire des choses qui ne sont pas visibles à l'image. Il y a toute la dimension non visuelle du travail qui pourra être explicitée par l'opérateur. Par exemple les souffrances qu'il peut ressentir. Pouvoir revenir sur l'activité, ça c'est irremplaçable. Observer avec la béquille d'un instrument technique, cela aiguise l'attention et enrichit le regard.

Accompagner des intervenants en entreprise, des ergonomes ou des psychologues du travail, est devenu une partie de ton activité ?

Oui, et depuis peu je travaille aussi avec une équipe spécialisée dans la didactique professionnelle, en particulier avec une élève de Pierre Pastré, sur la formation de formateurs dans les entreprises. Il s'agit d'ouvriers hautement qualifiés, souvent vieillissants, qui doivent être formés pour ensuite former les opérateurs. On filme leur activité de travail, puis on travaille en autoconfrontation sur leur pratique professionnelle, dans l'optique de transmission leurs savoirs.

Donc identifier les compétences, mettre des mots sur leurs savoir-faire, réfléchir à comment accueillir les nouveaux ?

Exactement. On visionne avec eux leur activité sur une télévision, et on les amène à verbaliser en posant sans arrêt des questions, en leur disant «là, je ne comprends pas» pour qu'ils reformulent les choses différemment. Cela crée une dynamique extraordinaire et ça donne de très bons résultats. Ensuite, je fais un montage avec une partie de ces autoconfrontations et leur activité de travail.
C'est un enjeu très important pour les entreprises et pour les opérateurs. Pour les salariés, c'est la reconnaissance de leurs compétences, ils formalisent leurs savoir-faire et en même temps ils réfléchissent à comment le transmettre. Ça leur donne un autre statut, ça génère un autre rapport à son travail. Les formations sur cette base-là sont de très bonnes qualités.

Cela donne des perspectives pour le développement du tutorat, mais cela suppose aussi d'avoir fait ce travail-là au préalable.

Oui, et s'il y a beaucoup de demandes à l'heure actuelle, c'est justement parce que les gens n'ont plus le temps de transmettre leurs savoirs. Je me suis rendu compte de cela chez les postiers, par exemple. S'il y a des problèmes de formation des jeunes postiers, c'est justement parce qu'il n'y a plus ces «temps morts» où les gens développaient des relations entre eux pour se transmettre une partie des connaissances sur le travail.

Une autre partie de ton activité actuelle concerne des films sur l'histoire de l'ergonomie. Qu'est-ce qui t'a amené à ce projet ?

Ce projet vient de mes relations avec Antoine Laville. Je connaissais Antoine car il était comme moi habitant de Fresnes. Alors que j'envisageais de faire une thèse en ergonomie, Antoine m'a conseillé d'écrire plutôt un livre ou de faire un film sur l'histoire de l'ergonomie. C'est après cette discussion avec Antoine qu'est né ce projet d'une série de films.
En commençant à me renseigner, je découvre qu'il existe très peu de documents audiovisuels, photographiques ou filmés. Antoine me convainc que la première chose à faire est une grande interview d'Alain Wisner. Je fais donc cette interview avec l'aide de Christiane Werthe. Antoine était enchanté, et il me propose de réaliser une autre interview de Cazamian, car, avec Wisner, ils représentaient deux tendances différentes des débuts de l'ergonomie. Cazamian accepte et on fait une interview passionnante car c'était quelqu'un qui développait ses idées avec une précision et une clarté impressionnante. Ensuite, cela a continué avec Maurice de Montmollin, Jacques Leplat et beaucoup d'autres. Le principe de toutes ces interviews est qu'elles sont réalisées à deux, moi je fais la liaison entre tous les films, c'est-à-dire que je pose des questions récurrentes, que j'aime retrouver chez les uns et chez les autres pour avoir les différents points de vue, et quelqu'un d'autre amène un éclairage spécifique par les relations qu'il a eu avec la personne interviewée. J'en suis actuellement à 17 interviews filmées.

Ces films font donc partie du patrimoine de l'ergonomie. Est-ce qu'il y a eu une réflexion sur l'utilisation de ces films ?

Oui, bien sûr. Avec ces films, on peut aboutir à un grand nombre de produits, mais il y a le problème du financement. L'objectif principal pour moi, c'est de faire quelques portraits d'ergonomes, notamment des principaux, et de différentes origines, comme Alain Wisner ou Jean Buet par exemple. Il y a eu aussi un film sur Antoine Laville que j'avais fait pour François Daniellou, dans le cadre des journées sur la pratique de Bordeaux. C'était un parallèle entre l'itinéraire d'Yvon Quéinnec et celui d'Antoine Laville. J'ai aussi fait un autre montage sur Antoine après son décès pour diffusion au congrès de la SELF.

Tu as des interviews filmées qui peuvent être déclinées et montées différemment selon les utilisations ?

Ces interviews filmées ont deux objectifs principaux : le premier est de créer des archives, de récupérer tout ce qui peut être intéressant dans chaque interview et de le mettre à la disposition des chercheurs et des étudiants, dans le cadre, à terme, d'un organisme adapté pour gérer ça. Le but d'Antoine Laville c'était bien de faire des archives sur l'ergonomie. Le deuxième objectif, c'est de faire des longs métrages qui retracent l'histoire de l'ergonomie. Le projet actuel est de faire quatre films, le premier, celui que je réalise actuellement, étant «Les origines de l'ergonomie». Le second film est «Ergonomie et relations au travail», c'est-à-dire l'évolution du travail dans les entreprises au regard de la pratique de l'ergonomie. Le troisième est «Ergonomie, recherche et formation», qui concerne plutôt les laboratoires et les universités. Le quatrième est «Ergonomie et mutations industrielles».
Finalement, en ayant avancé dans ce projet, je pense qu'il serait plus logique de réaliser deux films, plus longs, d'une heure et demie au lieu de 50 minutes, en regroupant ces grands thèmes de manière chronologique. Un premier film des origines jusqu'aux années 1980 et un autre des années 80 jusqu'en 2000, parce que ce sont deux périodes très différentes dans le développement de l'ergonomie.
Cela pourrait permettre de faciliter le financement du projet car j'ai rencontré de grosses difficultés. J'ai eu des aides ponctuelles et intéressantes, notamment du Laboratoire d'Ergonomie de Bordeaux de François Daniellou. J'ai eu quelques petites aides de la SELF pour faire les films d'hommage qui sont diffusés aux congrès. Ça reste des aides limitées, et ce n'est pas avec ça qu'on finance une série de films. J'ai reçu une aide du Ministère du Travail qui est plus significative, mais qui n'est toujours pas suffisante. Je suis donc toujours en recherche de financement, mais le premier film devrait sortir courant 2007.

Avec qui travailles-tu pour ces films ?

Sur le film concernant l'histoire de l'ergonomie, j'ai commencé avec Antoine Laville mais très vite Catherine Teiger a pris le relais et c'est elle ma prin-

cipale collaboratrice sur ce projet. Je travaille aussi de façon assez suivie avec Michel Pottier, et on fait souvent des interviews ensemble. Michel est président de la commission Histoire de la Self, dont je fais aussi partie. Dans ce cadre là, je travaille également avec Annie Drouin et avec le professeur Monod, qui est une mine d'or en ce qui concerne les documents et notamment les documents photographiques. Antoine Laville avait commencé un gros travail d'archive. Le film, les photos et les images sont une petite partie du travail de la commission. Il y a aussi tout le travail d'archivage de documents et d'ouvrages.

Le travail d'archivage est une chose primordiale, mais c'est un autre travail que de créer, comme tu le fais, de la documentation historique. C'est un travail qui manquait.

Oui. Les interviews sont vraiment intéressantes de ce point de vue-là. Elles permettent de recueillir beaucoup d'informations, d'avoir des renseignements sur de nombreux détails et aussi d'éclairer certains documents archivés. Pour le moment nous ne sommes pas très nombreux dans la commission, mais elle continue à faire son boulot et on a avancé notamment dans la recherche d'un historien.

La principale difficulté est donc actuellement de trouver quelques ressources supplémentaires pour finir le premier film. La boîte de production avec laquelle je travaille a quelques moyens en interne et va pouvoir co-financer l'opération. Il y a eu cette aide du Ministère de Travail et je pense que d'ici la fin de la réalisation, on obtiendra d'autres aides de la part des entreprises ou des organismes étatiques français ou européen.

L'autre grosse difficulté, c'est de réunir des archives. Je voudrais vraiment insister auprès de la communauté des ergonomes pour qu'ils fassent un effort de recherche de documents historiques, photographiques ou filmés sur l'histoire de l'ergonomie. L'histoire de l'ergonomie commence à partir de la fin des années 40, mais elle se poursuit jusqu'en l'an 2000, les documents ne sont donc pas forcément très anciens. J'ai besoin de documents sur les différents acteurs de l'ergonomie, à différentes époques, sur le terrain ou lors de congrès, de réunions, de conférences, etc. Ça peut être intéressant d'avoir aussi des photos regroupant plusieurs ergonomes pour montrer qu'il y avait des échanges, qu'il y avait une vie interne importante dans la communauté des ergonomes. Je cherche aussi des photos d'entreprises où il y a eu des interventions, des photos d'ateliers. Les pratiques de laboratoire, tout ce qui touche de près ou de loin à l'ergonomie, peuvent nous intéresser. Il faut souligner que l'on ne garde pas les documents, on les emprunte, on les scanne pour pouvoir les intégrer dans les films et on les renvoie aussitôt.

De cette façon la communauté pourrait vraiment soutenir ce projet. Fournir un maximum de documents photographiques et cinématographiques pour la réalisation de ces films est vraiment quelque chose de très important.

Ce travail peut être utilisé pour la formation des ergonomes

C'était aussi une des dimensions du projet dont on avait parlé dès le départ avec Antoine Laville. Les films qui vont sortir pourront être vus par un public élargi, mais les 4 grands films pourront également servir dans le cadre de l'enseignement, principalement pour les gens qui prennent contact avec l'ergonomie. Ce qui se dégage aussi de plus en plus, c'est une orientation vers la production de portraits d'ergonomes ou de compagnons de route de l'ergonomie, qui pourront éclairer des thèmes particuliers, sur l'ergonomie de conception, sur l'ergonomie dans les entreprises, sur l'ergonomie du produit, sur l'ergonomie informatique, etc.

A partir du moment où on aura trouvé des financements, on pourra aussi faire des films plus thématiques. François Jeffroy qui a suivi le projet pour la SELF et avec qui je suis en contact régulièrement, a émis l'idée de travailler au coup par coup, à la demande, en fonction de l'intérêt des laboratoires, pour produire par exemple des films de 26 minutes, comme ce qui est fait à l'heure actuelle avec le laboratoire de Bordeaux. Ce pourrait être fait avec d'autres, et en y associant des structures comme les ARACT ou l'ANACT, et même des entreprises qui seraient partantes pour traiter un sujet donné.

Je te remercie.

Propos recueillis par Bernard DUGUÉ

MANIFESTATIONS À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE

SYMPOSIUM
"ACTIVITY THEORIES FOR WORK ANALYSIS AND DESIGN"
11 juillet 2006, Maastricht (the Netherlands)

On peut affirmer que ce symposium a été un succès.
D'abord pour le nombre de participants (environ (50) qui dépassait largement les capacités de la salle allouée !
Ensuite par les contenus des différentes communications qui faisaient bien apparaître les différents points de vue sur l'activité.
Par la richesse des échanges , qui ont eu lieu en fin de symposium .
Par le nombre de personnes se déclarant intéressées à participer aux travaux du Technical Commitee «ATWAD» de l'IEA

Voici les présentations qui ont été faites :

10:30- 12:00 : Theoretical trends
General presentation: Béguin Pascal (FR)
Chair: Neboit M. (FR)
- Using activity theory to analyze development of work practice and learning in High-3 work environments.Owen C. (AU)
- Collaborative development of a new concept for an activity. Virkkunen R. (FI)
- «Activités», philosophical views. Schwartz Y. (FR)
- Towards a theory and method for usability evaluation of complex human-technology systems. Norros L. (FI)
- How do different approaches to collective activity in service relations call into question the plurality of ergonomics activity models . Caroly S. (FR), Weil-Fassina A. (FR)

13:30-15:00 : Designing work
Chair: Owen C. (AU)
- Activity theory as a supportive framework in design of navigation equipment. Roed B. (NO)
- Simulating future work activity is not only a way of improving workstation design. Daniellou F. (FR)
- Taking activity into account during the design process. Béguin P. (FR)
- Learning from experience: a theoretical framework for the work activity analysis and safe design. De La Garza C., Fadier E. (FR)

15:30-17:00 : Analysing work practices
Chair: Norros L. (FL)
- Changes in production concepts emphasize problems in work-related well-being. Launis K. (FI)
- Analysing the activity of work in emergency incident management. Owen C. (AU)
- Planning and situation awareness in army command and control. Riley J. (US)
- The practice of consultant ergonomist: a reflexive approach from the tools. Querelle L. (FR)
- Driver activity in an ergologic sense: new territories of knowledge and intervention. Cunha L. (PT)
- The use of developmental intervention by targeted communities: consultancy in agriculture. Cerf M. (FR)

Michel NEBOIT

L'INSTITUT POUR LA MAÎTRISE DES RISQUES ET LA SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT (IMDR SDF) ET LA SELF ORGANISENT À PARIS UNE JOURNÉE LE 30 JANVIER 2007 SUR LE THÈME : «CONCEPTION ET MAÎTRISE DES RISQUES»

Participeront à cette journée des acteurs divers impliqués dans la maîtrise des risques industriels.
Le programme définitif, le bulletin d'inscription ainsi que le lieu exact seront mis dans les sites de la SELF et de l'IMdR prochainement.

41ème CONGRÈS DE LA SELF

ERGONOMIE ET SANTÉ AU TRAVAIL. Transformations du travail et perspectives pluridisciplinaires

11-13 septembre, Caen

Programme *(programme détaillé : http://www.phycaen.org/Programme_sessions.htm)*

Dimanche 10 septembre

19:00 Buffet d'accueil des congressistes
(gratuit - Inscription en ligne obligatoire : http://www.phycaen.org/buffet.asp)

Lundi 11 septembre

08:30 Accueil - Inscriptions
09:00 Séance inaugurale : Prof J.L. Gérard, Doyen de l'Université, Prof J. Travert, Présidente de l'Université, Mme M.J. Gobert, Vice Présidente du Conseil Régional de Basse Normandie, M.P. Joly, Secrétaire Général aux Affaires Régionales
09:30 Ouverture du Congrès : Michel Neboit, Président de la SELF, Pierre Falzon, Président de L'Association Internationale d'Ergonomie IEA
09:45 Hommage à Paule Rey
10:00 Introduction aux 4 sessions
Dominique Dessors : Pluridisciplinarité, Santé Mentale et Travail (session 1)
François Hubault : Pluridisciplinarité et charges de travail (session 2)
11:00 *Pause*
11:30 Introduction aux 4 sessions
Béatrice Barthe, Yvon Quéinnec : Pluridisciplinarité, durées et rythmes de travail (session 3)
François Guérin : Pluridisciplinarité et prise en compte des populations au travail (session 4)
12:30 *Pause déjeuner - Assemblée générale d'ARTEE*
14:30 Session 1 : Transformer : Indicateurs et méthodes
Session 2 : Approches pluridiscipliaires des charges de travail : Les marges de manœuvres
Session 3 : Vigilance, santé et horaires atypiques
Session 4 : Prise en compte de la diversité des popultions contre le risque d'exclusion
16:30 *Pause - Visite des posters des associations*
17:00 Débat organisé par les associations “Pratiques et enseignements de l’ergonomie : quels liens entre les générations ? “
16:30 *Réception à la mairie de Caen par Mme B. Lebrethon, Député Maire*

Mardi 12 septembre

09:00 Session 1 : Enjeux organisationnels
Session 2 : Charges de travail et gestion des risques
Session 3 : Aménager le temps de travail
Session 4 : Prise en compte de la diversité des populations : les âges et le travail
Session 5 : Hors thèmes
10:30 *Pause - Visite des posters des associations*
11:00 Session 1 : Enjeux organisationnels
Session 2 : Evaluer : Indicateurs et méthodes
Session 1 : Le travail des soignants
Session 4 : Prise en compte de la diversité des populations dans les démarches globales de prévention

Mardi 12 septembre *(suite)*

12:00 *Pause déjeuner - Assemblée générale CE2*
14:00 Session 1 : Approche lors d'une expertise CHS-CT
Session 2 : Evaluer : indicateurs et méthodes
Session 1 : Le travail des soignants
Session 2 : Approches pluridisciplinaires des charges de travail : la charge subjective
Session 4 : Prise en compte de la diversité des populations dans les démarches globales de prévention
16:00 *Pause*
16:30 Débat : Approche méthode - Approche ergonomique : trajectoires d'ergonomes
Participants : A. Benettii, J. Bué, M. Berthet, A. Morais, M. Sailly
Animation : J. Maline
18:00 Assemblée Générale de la SELF
20:00 *Départ vers la soirée de gala (soirée Bobby Lapointe avec J.J. Mel)*

Mercredi 13 septembre

09:00 Session 1 : Transformer : Indicateurs et méthodes
Session 2 : Charges de travail et aéronautique
Session 1 : Enjeux organisationnels
Session 4 : Prise en compte de la diversité des populations dans les démarches globales de prévention
Session 2 : Charges de travail et gestion des riques
10:30 *Pause - Visite des posteurs des associations*
11:00 Session 1 : Transformer : Indicateurs et méthodes
Session 2 : Charges de travail et changements technologiques
Session 2 : Charges de travail et changements technologiques
Session 4 : Prise en compte de la diversité des populations : Outils et méthodes
12:00 *Pause déjeuner*
14:00 Table ronde organisée par la commission prévention des Risques Professionnels de la SELF
«Retour d'expérience pluridisciplinaire en santé et sécurité au travail»
Animation : A. Garrigou et J.P. Léchevin
Participants : M. Brahim, A. Demarmenien, C. De La Garza, M. Litim, Y. Roquelaure

16:00 Clôture du congrès :
Président de la SELF
Annonce du prochain congrès 2007

Plur(e)al
Una plataforma virtual sobre el trabajo real
Uma plataforma virtual sobre o trabalho real

- Plur(e)al, revue électronique (http://plureal.up.pt), publie des articles exposant des recherches et des réflexions qui reconnaissent les apports de l'analyse de l'activité de travail tout en intégrant des connaissances de diverses disciplines scientifiques.
  Pour les animateurs de Plur(e)al, l'analyse de l'activité de travail constitue en effet un passage obligé pour une action de transformation des conditions dans lesquelles elle est exercée ; mais elle révèle également la centralité du travail dans l'histoire individuelle et collective.
  Cette revue s'adresse à un public de chercheurs, intervenants, enseignants et étudiants ; elle sort deux numéros par an et publie des articles en espagnol et portugais - avec des résumés en français et anglais.

- Plur(e)al est le résultat d'une longue histoire, faite de parcours qui se sont croisés, se sont enrichis et ont donné chaque fois plus de sens à un projet soutenu par :
  - des programmes de coopération entre équipes de pays européens et d'Amérique Latine à la recherche de moyens garantissant le développement de travaux menés en commun ;
  - des publications conjointes - toujours traversées par le problème du choix de la langue médiatrice permettant une diffusion plus large des études réalisées ;
  - des rencontres d'une communauté scientifique cherchant à concrétiser l'idée d'une plateforme permettant le débat de ses convictions et de ses incertitudes ;
  - des réseaux pour lesquels la SELF, dans son histoire et ses évolutions, est, à la fois, une référence essentielle et le lieu d'expression d'une tradition scientifique qui a tout à gagner des échanges multilinguistiques.

- La création de Plur(e)al est passée par plusieurs phases et sa concrétisation doit beaucoup à tous ceux qui, provenant de plusieurs pays et de plusieurs disciplines scientifiques, ont donné les premières idées, formulé des suggestions d'améliorations, ouvert les portes de leur expérience et de leurs connaissances. La plupart ont par ailleurs accepté de participer activement au Comité éditorial ou au Comité scientifique international.
  Mais ces contacts ont également renforcé les liens existants avec ceux qui animent deux autres revues électroniques: chaque numéro de Plur(e)al publie en effet un article en commun avec Pistes ou @ctivités - une version espagnole ou/et portugaise de cet article étant donc publiée parallèlement à sa version française.

- Plur(e)al prévoit des articles (soumis à expertise) pour les rubriques suivantes :
  Recherches empiriques ; Etudes de cas ; Discours sur le vécu du travail ; Instruments de recherche ; Archéologie de la connaissance ; Présentation d'œuvres ; Révision de thèmes ; Articles de réponse à … ; Résumés de thèses, de communications, … ; Recensions critiques de livres ; Le dictionnaire ; Actes de séminaires ; Permettez-nous la publication conjointe ?

- Fiche technique de Plur(e)al :
  Comité Exécutif :
  Direction: M. LACOMBLEZ (PT)
  Comité: C. BARROS DUARTE (PT), L. CUNHA (PT), M. SANTOS (PT), C. VALVERDE (PT), R. VASCONCELOS (PT)
  Secrétariat de Rédaction: R. GIL MATA (PT)

Conditions pour devenir Membre actif de la SELF

Les candidats devront satisfaire à deux au moins des critères suivants :

- avoir suivi une formation qualifiante en Ergonomie,
- exercer une activité professionnelle de recherche, d'enseignement ou de pratique en Ergonomie,
- avoir contribué au développement de l'Ergonomie, attesté par des publications dans le domaine.

Toutefois, des candidatures ne répondant pas à ces critères pourront être retenues, si la notoriété professionnelle ou scientifique dans un domaine en rapport étroit avec l'Ergonomie est établie.

Chaque dossier comprend deux lettres de parrainage provenant de deux membres actifs n'appartenant pas à la même structure. Ces lettres doivent être circonstanciées et formuler un avis détaillé sur les activités ergonomiques du candidat.

LE DÉLÉGUÉ AUX CANDIDATURES
Christophe MUNDUTEGUY
INRETS-LPC
2, rue du Général Malleret-Joinville
94114 ARCUEIL CEDEX
Tél: 01 47 40 73 62
Fax: 01 45 47 56 06
Tél. mobile : 06 72 68 50 54
E-mail: christophe.munduteguy@inrets.fr

La cotisation annuelle est actuellement de 70 Euros

Conditions pour devenir Correspondant ou Correspondant-Étudiant de la SELF

Les personnes intéressées par l'ergonomie et la vie de la SELF, mais ne remplissant pas les conditions permettant d'être membre actif, peuvent devenir Correspondants de la SELF et recevoir le Bulletin de Liaison de la SELF en versant une cotisation de 70 Euros.

Les étudiants, peuvent devenir Correspondants-Étudiants de la SELF et recevoir le Bulletin de Liaison de la SELF en versant une cotisation de 15 Euros. La demande doit être accompagnée d'une photocopie de la carte d'étudiant de l'année en cours et sera renouvelée chaque année.

Pour toutes autres démarches (devenir correspondant à la SELF, changement de nom ou d'adresse, etc.) s'adresser au :

SECRÉTARIAT DE LA SELF
Véronique TURBET DELOF
Maison de la Recherche
Université Toulouse le Mirail
5 allées Antonio Machado
F-31058 Toulouse Cedex 9 (France)
Tél.: 05 61 50 35 23 - Fax: 05 61 50 35 33
E-mail: turbet@univ-tlse2.fr

Pour la gestion administrative, les comptes rendus du Conseil d'Administration et l'organisation des Assemblées Générales :

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA SELF
Corinne GAUDART
E-mail: corinne.gaudart@cee.enpc.fr

Publié avec le soutien

Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

PSA PEUGEOT CITROËN

EDF
Electricité
de France

IRSN
Institut de Radioprotection et de Surêté Nucléaire

Société d'Ergonomie
de Langue Française